

# HISTOIRE

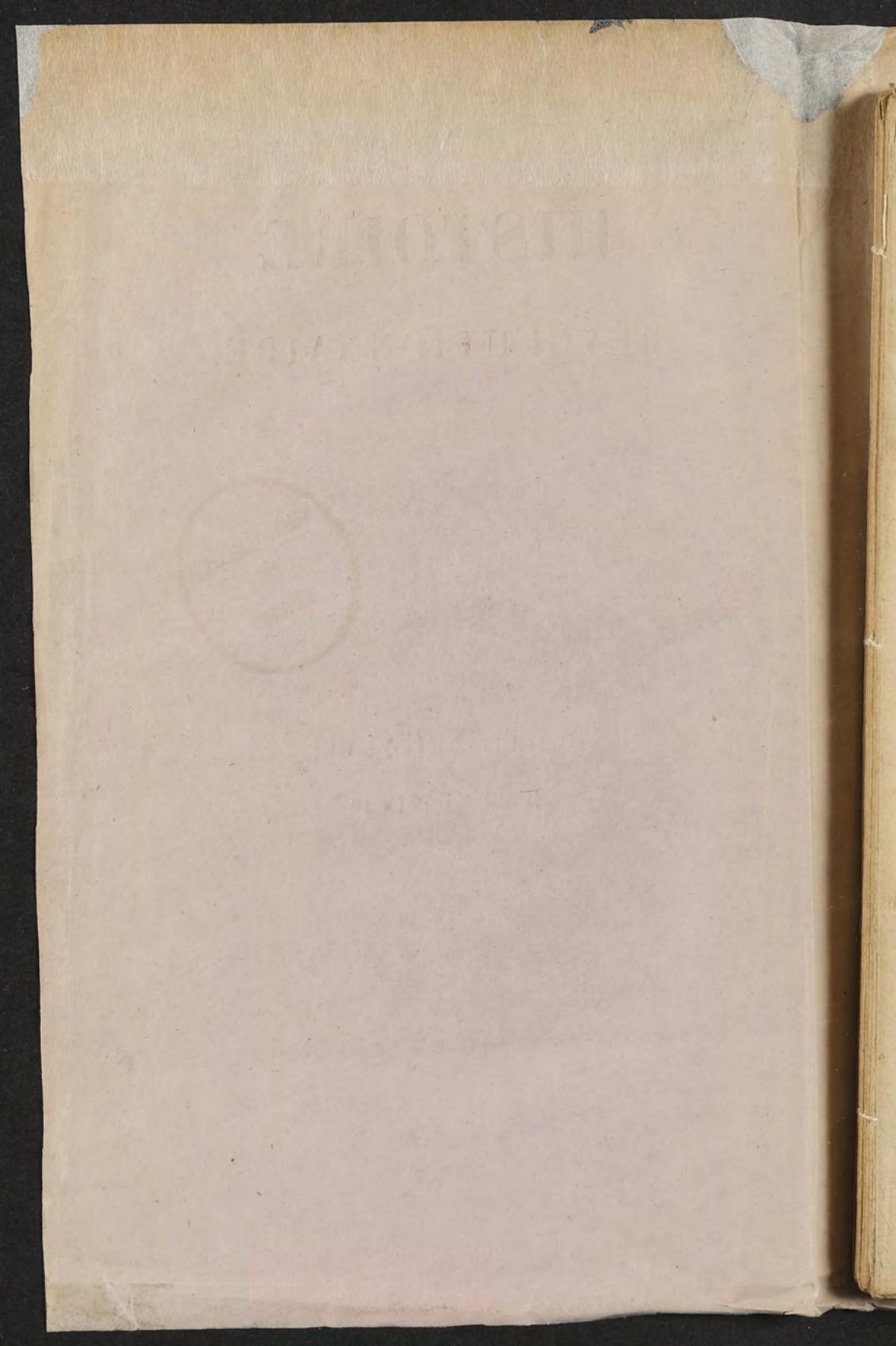
RÉVOLUTIONNAIRE.



LIBERTÉ, ÉGALITÉ,  
FRATERNITÉ

OU





HISTOIRE  
D'UNE DÉTENTION  
DE TRENTE-NEUF ANS ;  
DANS LES PRISONS D'ÉTAT,

*Écrite par le Prisonnier lui-même.*



A AMSTERDAM,  
Et se trouve chez les principaux Libraires de l'Europe.

---

1 7 8 7.

M. Beaupoil de St. Autaire, écrivain du conseil du Roi,  
de bons vieux temps, à M. Bergasse, en ce qu'il  
dépouille sous la Banière des autres, lui parle du  
mépris de la Liberté individuelle à l'égard de  
la personne de M. de Latuse, qui fut enfermé  
39 ans à la Bastille, pour une extravagance (de  
jeunesse), dit-il, que un moine de prison eut,  
affublant le sacerdotielle juanie.

après avoir fait le tableau de cette infamie  
de prison, il ajoute : « aucun hom. sur terre n'a pu  
trouver dans le rang de décapité Constantine Nœuff<sup>o</sup>, pour projeter  
d'avoir consommé une pareille œuvre de ferocité. S'il pouvait avoir  
existe, son nom trop execrable, ainsi que son sort, devraient  
être oubliés dans l'oubli, p. l'honneur de l'espèce humaine, qu'il  
importe de ne pas faire hâtier, on doit faire ceux de ses exécus.  
et que les glorifieront dans le boule de tigre & des panthères. »

Le comte de Lorge, Villard de 80 ans,  
de prisonnier depuis plus de 30 ans, fut aussi  
trouvé vivant dans son fers.

---

## A V I S D E L' É D I T E U R.

EN Espagne on est familiarisé avec l'Inquisition ; en Turquie les Lacets & les Muets ne paroissent que des choses forts simples ; en France on est un peu moins tranquille sur les lettres-de-cachet qui, véritablement, font plus de ravages dans une année , que l'Inquisition , les Lacets & les Muets n'en font dans dix ans. Il est aussi humiliant qu'étonnant, que dans un pays , qui est la patrie des sciences, des talens & de la philosophie , dans un Royaume où chaque Ville a ses Académies ; c'est-à-dire sa société de Philosophes, il est bien surprenant, dis-je, que tous les efforts de la raison ne

## *AVIS DE L'ÉDITEUR.*

soient pas employés , sans relâche , à combattre un fléau aussi funeste.

L'Histoire de M. de la Tude est peut-être le meilleur ouvrage que l'on ait pu faire pour éclairer la nation & les personnes qui la gouvernent , sur l'inutile atrocité des châtiments arbitraires. On est bien persuadé , d'après les principes qui paroissent être ceux de cet honnête homme , qu'il ne désapprouvera pas que l'on publie son manuscrit , & qu'il trouvera quelque consolation dans l'idée que le tableau de ses infortunes pourra devenir utile à ses concitoyens.

On n'a pas jugé devoir châtier les incorrections du style de ce manuscrit , qui ne nuisent en rien au ton si intéressant de vérité & de simplicité avec lequel il est écrit.

---

# MÉMOIRES

## DU SIEUR

### HENRI MASERS DE LATUDE,

*Contenant les opérations qu'il a pratiquées  
pour se sauver une fois de la Bastille ,  
& deux fois du Donjon de Vincennes ,  
avec la suite de ces évènemens*

---

## PREMIERE PARTIE.

---

**J**E regarde comme une faveur du ciel la possibilité où je suis de mettre au jour ces Mémoires , & quelques détails sur mes longues souffrances : ce terrible évènement est un fait de plus dans l'histoire des calamités

humaines , & il peut être utile & instruc-  
tif sous divers rapports.

Je n'ai besoin , pour intéresser en ma  
faveur , que d'apprendre aux personnes  
qui daignent jeter un coup - d'œil sur  
ces Mémoires , que j'ai gémi trente-quatre  
ans dans les prisons .

Mais , le dirai - je , en implorant la  
compassion des hommes , j'ai peine , en  
vérité , à me croire leur semblable ; le  
tems où j'ai vécu parmi eux est si éloï-  
gné ; il est si incertain , d'ailleurs , que je  
reparaïsse jamais dans la société , & j'ai en-  
duré des peines si cruelles & si extraor-  
dinaires , que pour me persuader que je  
tiens encore à l'humanité , il faudroit que  
tout changeât autour de moi ; car ma  
situation est telle que mon ame ayant  
perdu toute idée de bonheur , ne croit  
plus qu'aux maux déchirans qu'elle ne  
cessé d'éprouver encore .

Je naquis en 1725 , à Montagnac en

Languedoc , diocèse d'Agde : mon nom est *Henri Maser de Latitude* : mon Père , Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis , & Lieutenant-Colonel du Régiment de Dragons d'Orléans , fut fait en 1733 , Lieutenant-de-Roi à Sedan. Je touchois à peine à ma vingt-troisième année , que mon père , cherchant à perfectionner mon éducation , & à favoriser les dispositions que je montrois pour l'étude des mathématiques , m'envoya à Paris en 1749 , dans l'intention de me faire cultiver cette science.

A cette époque Madame de Pompadour étoit devenue la favorite du Roi Louis XV ; elle fixoit l'attention de tout le Public : elle passoit pour avoir de l'esprit , de la beauté ; elle aimoit les talens , & intéressoit par là beaucoup de gens ; mais les personnes austères désapprouvoient sa conduite , la condamnoient hautement , & annonçoient que le mauvais exemple attireroit les plus grand maux sur la France.

Enfin l'esprit de parti , le fanatisme même s'en mêloient ; on souhaitoit même sa mort.

J'étois jeune , j'avois les idées vives , & je ne sais pourquoi cette femme m'intéressoit singulièrement ; peut - être étoit - ce parce que je la voyois à la veille d'être persécutée.

Dans cette circonstance , le hasard m'ayant fait rencontrer de jeunes étourdis , qui disoient qu'on se débarrasseroit un jour de cette sangsue , dût-on employer des moyens extrêmes , & ayant appris qu'elle craignoit d'être empoisonnée , & que cette idée troubloit son repos , mon intérêt pour elle redoubla au point que je résolus de lui être utile , & de me rendre intéressant auprès d'elle. Je conçus le projet le plus étourdi , le plus inconséquent & le plus mal vu ; je me dirigeai en un mot comme un enfant , qui ne sent la conséquence de rien. Je pris maladroitement la

voie la plus propre à me rendre odieux à ses yeux , & je fis à jamais mon malheur.

Je me rendis à Versailles auprès d'elle ; pour la prévenir que j'avois vu mettre à la poste une boëte pour elle ; je lui communiquai mes plaintes sur cet envoi , en la prévenant de se tenir sur ses gardes ; que j'étois véritablement inquiet sur son sort , d'après les propos que j'entendois , & que je me croyois trop heureux de pouvoir lui donner un avis aussi important. Elle parut touchée de mon attention , & après m'avoir témoigné combien elle étoit sensible à ma démarche , elle m'offrit ses services.

La boëte arriva , car c'étoit moi qui l'avois mise à la poste : elle étoit pleine d'une poudre qui n'avoit absolument aucun effet nuisible. Mais en réfléchissant sur mes bons avis , on imagina de faire des expériences de cette poudre sur des animaux , &

voyant qu'il n'en résultoit aucun mal , la Marquise de Pompadour pénétra bientôt mon stratagème ; elle s'en plaignit , & je fut mis à la Bastille le premier Mai 1749.

Dès le mois de septembre suivant , je fus transféré au donjon de Vincennes. M. Berryer , alors Lieutenant-général de Police , avoit beaucoup de bonté pour moi. Il m'avoit donné la meilleure chambre du donjon ; deux heures de promenade par jour dans l'un des deux jardins qu'il y a dans l'enclos. La fenêtre de ma chambre donnoit sur le Gouvernement , & celle du cabinet sur Paris. Sous cette fenêtre précisément , je voyois tout ce qui se passoit dans l'autre jardin du donjon , qu'on avoit donné à un Curé janséniste. Ce Curé avoit beaucoup de liberté : la veuve du défunt Lieutenant de Roi , Madame de Saint-Sauveur , avec un de ses fils abbé , & qui est aujourd'hui Chantre de la Ste. Chapelle de Vincennes , venoient

le voir tous les jours. Ce Curé apprenoit à lire & à écrire au fils du Maître-d'Hôtel de M. le Marquis du Châtelet , & à celui d'un Porte-clef. Le plus âgé de ces jeunes-gens n'avoit pas seize ans; ils se divertissoient dans le petit jardin. J'étois fort alerte, & j'avois l'esprit très-présent ; rien ne m'échappoit : l'air d'aisance & de liberté de ces jeunes-gens me faisoit mal au cœur ; mais toutes leurs allées & venues , leurs courses , me firent concevoir le projet de m'évader. Comme je l'ai dit , M. Berryer avoit ordonné de me faire promener deux heures dans le jardin : il y avoit deux Porte-clés, & à deux heures précises, le plus âgé entroit dans le jardin pour m'attendre , & le plus jeune venoit m'ouvrir la porte pour descendre. Mon projet conçu pendant un certain nombre de jours, je descendois plus vite que le Porte-clés , & en arrivant dans le jardin , il me trouvoit auprès de son camarade : & tous les jours j'augmentois de vitesse par degré. Après l'avoir bien accoutumé à ce petit manège ,

le 25 juin 1750, j'effectuai mon projet de la manière suivante :

A peine le Porte-clés m'eut-il ouvert, que je volai le long des degrés, & je fermai la porte du bas de l'escalier, tant pour empêcher que son camarade ne l'entendît sitôt crier, que pour gagner quelque tems; & je vais frapper hardiment à la porte de sortie, où une Sentinelle est postée dehors. Elle ouvre, &, sans lui donner le tems de me parler, je lui dis : « Morbleu, voilà plus de deux heures que M. le Curé attend l'Abbé de Saint-Sauveur; avez-vous vu passer ce fichu drôle? y a-t-il long-tems qu'il est sorti? je vais le chercher, mais il me paiera ma course. » Et en disant ces paroles, je marchois toujours en-dehors: je traverse ainsi la voûte qui est au-dessous de l'horloge. Là, je trouve une seconde Sentinelle; je lui fais la même question: le Soldat me répond qu'il n'en fait rien, & me laisse passer. Je demande au troisième, qui étoit de l'autre côté du

pont - levis , s'il n'avoit pas vu passer l'Abbé de Saint - Sauveur ? Il me réponds , que non ; & en marchant toujours , je lui dis : Oh ! je l'aurai bientôt » trouvé . » J'étois jeune & sans barbe ; à quatre pas de cette dernière Sentinelle , je me mis à sautiller comme un jeune écailier ; & à cinquante , je pris ma course , & passai devant le quatrième Factionnaire , sans qu'il me soupçonnât seulement d'être prisonnier . Dans le tems que je courrois , il se passoit une autre scène au donjon , ( à ce que j'ai appris depuis : ) le Porte-clés enfermé frappoit à la porte , & croioit comme un diable ; son camarade du jardin fut le premier qui lui ouvrit : il se demandèrent tous deux à la fois : Où est le prisonnier ? Celui que j'avois enfermé dit : que c'étoit moi , sans doute , qui l'avoit enfermé ; ( il ne se trompoit pas ) : l'autre lui répond , qu'il ne m'avoit point vu . Ils vont tous les deux frapper à la porte extérieure , & demander à la Sentinelle si elle n'avoit point vu le pri-

sonnier qu'ils venoient de faire descendre  
 pour le promener ? Celui-ci , qui n'y en-  
 tendoit pas finesse , leur répondit : « Je  
 » parie , double contre simple , que c'est  
 » lui qui vient de sortir tout - à - l'heure.  
 » — Mais il falloit l'arrêter , & ne pas  
 » le laisser passer. — Oh ! je ne savois pas  
 » que ce jeune Monsieur fût prisonnier ;  
 » il m'a dit qu'il alloit chercher M. l'Abbé  
 » de Saint-Sauveur : à ma place , si vous  
 » ne l'eussiez pas connu , vous l'auriez  
 » laissé sortir de même. » On m'a laissé  
 ignorer la réponse des autres ; mais à ces  
 deux dernières , on ne pouvoit guère leur  
 faire de reproches .

Six jours après cette évasion , ne me  
 sentant coupable que d'imprudence , je  
 me livrai moi - même par l'entremise du  
 Médecin ordinaire du Roi Louis XV ,  
 comme un agneau , entre les mains pater-  
 nelles de SA MAJESTÉ , espérant qu'on  
 n'abuseroit pas de la confiance & de la  
 bonne-foi d'un innocent . Néanmoins on

me conduisit à la Bastille : M. Berrier vint m'interroger. Cet aimable Magistrat me dit : « Que l'on étoit fort content de » la confiance que j'avois eue dans la clé- » mence du Roi : que bientôt je ressentir- » rois les effets de l'idée que j'avois eue » de la bonté de son cœur : que si l'on » m'avoit fait arrêter & conduire à la » Bastille , ce n'étoit uniquement que pour » savoir la manière dont j'avois échappé du » donjon de Vincennes , parce qu'on y » mettoit des prisonniers de grande consé- » quence , & qu'on vouloit savoir si les » personnes à qui l'on en avoit confié la » garde étoient des personnes fidèles à Sa » Majesté , qu'il exigeoit de moi un aveu » sincère , & que j'aurois lieu d'être satis- » fait ».

Si quelqu'un m'eût tendu une main se-  
courable , j'aurois mieux aimé me laisser ar-  
racher les entrailles que de la payer d'in-  
gratitude ; mais comme mon évasion n'étoit  
due qu'à mon industrie , je lui fis tout

ingénueument le même récit que je viens de rapporter ; & M. Berrier ne put s'empêcher de rire de la manière dont je m'y étois pris pour enfermer mon porte-clés , & en imposer aux sentinelles. Bien convaincu que tout ce que je venois de lui dire étoit véritable , il me demanda avec cette bonté qui lui étoit naturelle :  
 « Vous ai-je laissé manquer de quelque chose , n'ai-je pas eu bien soin de vous ? » répondez , avez-vous à vous plaindre de moi ? . . . . Quand je serai dehors , lui répliquai-je , je ne dirai point que j'ai eu affaire à un juge dans la personne de M. Berrier , mais à un père , qui , par sa douceur , ses sages remontrances , & ses bienfaits , m'a rendu mille fois plus repentant qu'un juge sévère qui m'auroit maltraité. A ces paroles il me dit : » je ne puis vous rendre votre liberté , que je n'aie parlé à Madame la Marquise ; mais soyez tranquille , en peu de jours elle vous sera rendue ».

Mais

Mais Madame la Marquise de Pompadour fut piquée de ce que j'avois eu plus de confiance dans la bonté du Roi que dans la sienne : & malgré le zèle & l'humanité de M. Berrier , elle me fit mettre pendant dix-huit mois dans un cachot. Ce fut après ce laps de tems que M. Berrier m'en tira , & me mit dans une chambre ordinaire en compagnie avec un autre prisonnier nommé Dalegre , & détenu , comme moi , par la Marquise. J'écrivis lettre sur lettre à M. Berrier en le priant de s'occuper de mon élargissement. Mes importunités l'obligèrent de venir à la Bastille , & me faisant descendre à la salle , il me dit : « Vous avez tort de me croire un cœur insensible: je sens tous vos maux , & si j'avois été le maître de votre sort , il y a long-tems que vous seriez libre ; mais vous avez affaire à une femme qui a en main le pouvoir souverain. Demandez-moi des adoucissements , je ne vous refuserai rien de tout ce qu'on peut accorder à un prisonnier; voilà tout ce que je puis faire pour vous , en vous

» assurant que s'il y a du changement ,  
» non - seulement vous ferez le premier à  
» qui je rendrai la liberté , mais même ni  
» votre tems ni votre peine ne seront per-  
» dus , &c. » L'on avoit annoncé depuis  
long-tems à mon compagnon qu'il devoit  
attendre avec patience la disgrace de la  
Marquise.

Quand on est dans la peine les jours pa-  
roissent plus longs que des années ; & le  
malheur des infortunés c'est qu'ils mettent  
toujours les choses au pis : nous connois-  
sions l'ascendant que la Marquise avoit sur  
l'esprit du Roi , & nous ne manquions pas  
de dire: si cette femme reste encore quatre ,  
six , dix , quinze ans à la Cour , hélas !  
nous passerons toute notre jeunesse dans  
la captivité , & nous périrons ici.  
Voyons si nous ne pourrions pas nous  
évader. Mais en jettant les yeux sur les  
murs de la Bastille , qui ont plus d'une toise  
d'épaisseur ; quatre grilles de fer aux fe-  
nêtres , & autant dans la cheminée ; & en  
considérant par combien de gens armés

cette prison est gardée ; la hauteur des murs & des fossés souvent pleins d'eau ; il sembloit moralement impossible à deux prisonniers , enfermés dans une chambre , privés de toute sorte de secours humains , de pouvoir échapper : & M. de la Borde , ce fameux Banquier , avec tout son trésor , ne viendroit pas à bout de corrompre les Officiers ; jugez donc ce que de simples paroles auroient pu faire sur eux. Cependant avec un peu de génie , je vais vous faire voir qu'on peut venir à bout de tout.

Nous étions deux dans une chambre , & à la Bastille on ne donne ni ciseaux , ni couteaux , ni aucun autre instrument tranchant , & pour cent louis votre porte-clés ( c'est-à-dire le garçon qui vous apporte à manger ) ne vous donneroit pas un quartieron de fil ; & bien calculé il falloit quatorze cens pieds de corde ; il falloit deux échelles , une de bois de vingt à vingt-cinq pieds , & une de cent quatre-vingt

Il falloit arracher plusieurs grilles de fer dans la cheminée , & percer dans une seule nuit un mur de plusieurs pieds d'épaisseur , à la distance de douze à quinze pieds d'une sentinelle. Il falloit créer & faire tout ce que je viens de dire pour échapper , & nous n'avions que nos deux maïns. Ce n'étoit pas encore là tout , il falloit cacher l'échelle de bois & celle de corde avec deux cent cinquante échelons d'un pied de long , & un pouce d'épaisseur , ainsi que beaucoup de chose prohibées , dans la chambre d'un prisonnier : & les Officiers , accompagnés du porte-clés , venoient nous faire visiter & fouiller plusieurs fois par semaine : cependant j'étois sans cesse occupé de ce projet ; j'en avois parlé plusieurs fois à mon compagnon , qui avoit beaucoup d'esprit ; mais il me répondoit toujours que la chose étoit impossible. Ses raisons au lieu de me rebouter , ne faisoient qu'animer de plus en plus mon courage.

Il faut avoir été prisonnier à la Bastille

pour savoir comme on est traité dans cette prison. Imaginez-vous que vous passerez dix ans dans une chambre sans voir ni parler au prisonnier qui est au-dessus de vous. On y a mis plusieurs fois le mari , la femme , & plusieurs enfans ; ils y ont tous restés nombre d'années , sans savoir qu'aucun de leurs parens y fût. On ne vous apprend jamais aucune nouvelle : que le Roi meurt ; qu'il y ait des changemens dans le ministère , on ne vous instruit jamais de rien ; & les Officiers , le Chirurgien , les porteclés , ne vous disent que : bon jour ; bon soir ; avez-vous besoin de quelque chose ? & voilà tout.

Il y a une chapelle où tous les jours on dit un Messe , & les Fêtes & Dimanches trois. Dans cette Chapelle il y a cinq petits cabinets. On y met le prisonnier a qui le magistrat accorde la permission d'entendre la Messe ; on le retire après l'élection : de sorte que jamais aucun Prêtre n'a vu le visage d'aucun prisonnier ; & ceux-

ci ne voient que le dos du Prêtre. M. Berrier avoit eu la bonté de m'accorder la permission d'entendre la Messe les Dimanches & les Mercredis , ainsi qu'à mon compagnon.

Il avoit donné la même permission au prisonnier qui étoit au - dessus de nous , c'est-à-dire , au numéro trois de la tour nommée la Comté , qui est la première à droite en entrant dans la Bastille. J'avois remarqué que ce prisonnier ne faisoit jamais aucun bruit ; ne remuoit ni sa chaise , ni sa table ; ne touffoit même pas , &c. Il alloit à la Messe comme nous , descendoit le premier , & remontoit après nous. L'esprit toujours préoccupé de mon projet d'évasion , je dis à mon confrère que j'avois envie de voir sa chambre au retour de la Messe , & je le priai de m'en faciliter l'occasion , en mettant son étui dans son mouchoir ; & que lorsque nous serions en revenant à la hauteur du second , de faire ensorte en tirant son mouchoir , que l'étui

tombât le long des degrés , & le plus loin possible ; & qu'il diroit au Porte-clés qui nous suivoit ordinairement de l'aller ramasser. Ce qui fut dit , fut fait. Moi , qui étoit devant , je monte vite ; je tire le verroux , & ouvre la porte du numéro trois. J'examine la hauteur du plancher , & remarque qu'il n'avoit pas plus de neuf à dix pieds de haut : je referme la porte ; j'ai le tems de mesurer la hauteur d'une , deux , & trois marches de l'escalier ; je les compte depuis cette chambre , jusqu'à la nôtre : & ce calcul fait , je trouve une différence de cinq pieds environ. Comme le plancher n'étoit point une voute de pierre , je tirai aisément la conséquence , qu'il ne pouvoit pas être de cinq pieds d'épaisseur , & je conclus qu'il étoit double.

Alors je dis à mon Confrère : « Ne  
» vous désespérez point ; avec un peu de  
» patience & de courage , je vous promets  
» que nous échapperons d'ici. Tenez ,  
» voici mon calcul , en lui présentant mon

» papier : il y a un tambour entre la troi-  
» sième chambre & la nôtre. » -- Sans  
vouloir regarder ce papier , il me dit :  
« Eh ! quand il y auroit tous les tambours  
» des Gardes-françaises , comment vou-  
» lez-vous que tous ces tambours puissent  
» nous faire évader ? -- Il n'est pas besoin  
» de tous les tambours des Gardes ; mais  
» s'il est vrai , comme je le crois , qu'il  
» y ait deux planchers entre le troisième  
» & le quatrième , pour cacher mes cordes  
» & tous les autres matériaux dont nous  
» avons besoin , je vous réponds que nous  
» parviendrons à échapper . -- Mais pour  
» pouvoir cacher nos cordes , il faut en  
» avoir , & qui plus est , il nous est impos-  
» sible d'en avoir seulement dix pieds . --  
» Pour ces cordes , lui dis-je , n'en soyez  
» point en peine ; car dans la malle de ma  
» chaise de poste , que voilà devant vous ,  
» il y en a plus de 1000 pieds dedans . ~  
-- Il me regarde fixement , puis il me dit :  
« mais je crois , par ma foi , qu'aujourd'hui  
» vous avez perdu l'esprit ! ... Je fais tout

» aussi bien que vous tout ce qui existe  
» dans votre malle & dans votre porte-  
» manteau; je sais qu'il n'y a pas un pied  
» de corde; & vous me dites qu'il y en a  
» plus de 1000. -- Oui , lui dis-je , dans  
» cette malle , il y a douze douzaines de  
» chemises, six douzaines de paires de bas  
» de soie , douze douzaines de paires de  
» chaussettes de fil , cinq douzaines de  
» calleçons , six douzaines de serviette .  
» Or , en défilant mes chemises , mes bas ,  
» mes chaussettes , mes serviettes , mes  
» calleçons , avec cela , nous aurons de  
» quoi faire plus de 1000 pieds de cordes.  
» -- Cela est vrai , dit-il; mais , avec quoi  
» pourrons-nous arracher ces barres de  
» fer qui sont dans notre cheminée ? car ,  
» avec rien , il nous est impossible de faire  
» quelque chose : & nous n'avons que nos  
» mains ; nous ne pouvons pas créer des  
» outils , pour venir à bout d'un aussi grand  
» ouvrage. -- Je lui dis : Mon ami , la main  
» est l'instrument de tous les instrumens ;  
» c'est-elle qui les forme tous. Et les hom-

» mes qui savent faire travailler leur tête,  
» trouvent toutes sortes de ressources.  
» Voyez, continuai-je, ces deux fiches de  
» fer q'ti soutiennent notre table pliante ;  
» je leur ferai un manche à chacune ; je  
» leur ferai un taillant , en les repassant  
» sur un carreau de notre chambre : nous  
» avons un briquet, en le caffant de telle  
» maniere , en moins de deux heures ,  
» j'en ferai un bon canif pour faire ces  
» manches ; & ce canif nous servira à  
» mille autres besoins : ainsi , avec ces deux  
» fiches , je vous réponds sur ma tête que  
» nous viendrons à bout d'arracher toutes  
» ces barres de fer . »

Toutes la journée nous en conférâmes ,  
& , dès l'instant que nous eûmes soupé ,  
nous arrachâmes une fiche de fer de notre  
table ; & avec elle , nous levâmes un car-  
reau de notre chambre ; & nous nous  
mîmes à creuser , de maniere qu'en six  
heures de tems nous l'eûmes percé : & à  
notre satisfaction , nous trouvâmes qu'il

y avoit deux planchers à trois pieds de distance l'un de l'autre. Dès cet instant, nous regardâmes notre évasion comme certaine. Nous remîmes le carreau, qui ne paroissoit point avoir été enlevé. Le lendemain, je cassai notre briquet, & j'en fis un canif ou petit couteau, & avec cet instrument, nous fîmes des manches aux deux fiches de notre table. Nous y donnâmes un taillant à chacune : après, nous défilâmes deux de nos chemises, c'est-à-dire, qu'après les avoir décousues & les ourlets aussi, nous tirâmes un fil après l'autre. Nous nouâmes ces filets, nous en fîmes un certain nombre de pelotons d'une longueur égale & déterminée : tous ces pelotons étant finis, nous les partageâmes en deux, & ils devinrent deux grosses pelottes. Il y avoit cinquante filets à chacune de soixante pieds de long : & ensuite nous les tressâmes, ce qui nous fit une corde qui avoit cinquante-cinq pieds environ de long : &, avec le bois qu'on nous portoit pour nous chauffer,

nous fîmes vingt échelons ; & avec cette corde , nous en fîmes une échelle de vingt pieds de long. Ensuite nous commençâmes par l'ouvrage le plus difficile , c'est-à-dire , par arracher les barres de fer de la cheminée. Pour cet effet , nous attachâmes notre échelle de corde avec un poids à un bout de ces barres de fer : elle s'y entortilla aisément ; & par le moyen des échelons , nous nous soutenions en l'air dans le tems que nous dégradions ces barres de fer. En moins de six mois , nous vîmes à bout de les arracher toutes ; & nous les reposâmes en place , de manière à pouvoir les ôter au besoin , dans le moment que nous voudrions. Cet ouvrage nous coûta bien de la peine , Mon dieu ! jamais nous ne descendions sans avoir les mains toutes ensanglantées ; & nos corps étoient dans une situation si pénible , dans cette cheminée , qu'il nous étoit impossible de travailler une heure entière sans nous relever.

Cet ouvrage fini , il nous falloit une échelle de bois de vingt pieds , pour remonter du fossé sur le parapet , où les Soldats de garde sont postés , & de-là entrer dans le jardin du Gouvernement . Tous les jours on nous donnoit plusieurs morceaux de bois pour nous chauffer ; ils avoient dix-huit à vingt pouces de longueur . Il nous falloit ensuite des moufles & beaucoup d'autres choses ; & nos deux fiches n'étoient pas propres pour ces ouvrages , & encore bien moins pour scier des bûches . En moins de six heures de tems , d'un chandelier de fer que nous avions , j'en eus fait , avec l'autre morceau du briquet , une excellente scie , avec laquelle , en moins d'un quart-d'heure , je me serois vanté de couper en deux une bûche grosse comme la cuisse . Avec le canif , la fiche , & cette scie , nous parvinmes à dégrossir ces bûches , à les polir , à y faire aux deux bouts des espèces de charnières ou mortaises , & des tenons , pour qu'elles pussent s'engencer les unes

dans les autres avec deux trous , dont l'un recevoit un échelon & l'autre une cheville , qui les empêchât de vaciller ; & à mesure que nous avions perfectionné un morceau de notre échelle , nous le cachions entre les deux planchers .

C'est avec ces outils que nous fîmes un compas , une équerre , un dévidoir , des moufles , des échelons , &c. &c.

Comme dans la journée les Officiers ou Porte-clés entroient souvent dans notre chambre au moment que nous nous y attendions le moins , il nous falloit cacher non-seulement nos ustenciles , mais encore les plus petits copeaux ou débris que nous faisions , & dont le plus petit nous eût décelés . Nous avions aussi donné un autre nom à toutes ces choses : par exemple , nous appellions la scie , *Faune* ; le dévidoir , *Anubis* ; les fiches de fer , *Tubal-kain* ; le tambour , *Polyphème* , par allusion à cet antre de la Fable ; l'échelle de bois ,

*Jacob* ; les échelons , *rejettons* ; une corde , une *colombe* , &c. &c. & quand quelqu'un entroit , le plus éloigné disoit au plus proche : *Tubalkain* , *Faune* , *Anubis* , *colombe* , &c. & l'autre , qui entendoit ce que cela vouloit dire , jetoit dessus son mouchoir ou une serviette ; en un mot , il fesoit disparaître ce qui devoit être caché : nous étions sans cesse sur nos gardes.

L'échelle de bois que nous fîmes n'avoit qu'un bras , & vingt pieds de long , dans lequel étoient passés vingt échelons de quinze pouces de long , qui dépassoient ce bras par conséquent de six pouces de chaque côté ; & à chaque morceau de ce bras , nous avions attaché son échelon & sa cheville avec une ficelle ; de sorte qu'il n'étoit pas possible de se tromper en la montant dans la nuit. Quand cette échelle fut finie & mise à l'essai , nous la cachâmes dans *Polyphème* , c'est-à-dire , entre les deux planchers : ensuite nous travail-

lâmes à faire les cordes de la grande échelle , qui devoit avoir cent quatre-vingts pieds de longueur. Nous défilâmes nos chemises , nos serviettes , nos chaussettes , nos calleçons , nos bas de soie , enfin , tout y passa. A mesure que nous avions fait un peloton , d'une longueur décidée , nous le cachions ; pour n'être pas surpris , dans Polyphème : & quand nous eûmes fini le nombre suffisant , en une nuit nous tressâmes cette belle corde. Elle étoit blanche comme la neige ; & j'ose dire qu'un cordier ne l'auroit pas mieux faite.

Tout autour de la Bastille , il y a un entablement qui déborde , en dehors , de trois à quatre pieds. Nous ne doutions pas qu'à chaque échelon que nous descendrions , cette échelle ne flottât de côté & d'autre ; & ce sont des instans , où la tête la mieux organisée peut manquer. Pour prévenir qu'aucun de nous deux ne s'écrasât s'il tomboit , nous fîmes une seconde

conde corde de trois cents-soixante pieds de long , ou de deux fois la hauteur des tours. Cette corde devoit être passée dans un mouffle que nous avions fait , c'est-à-dire , une espèce de poulie sans roue , pour éviter qu'elle ne pût s'engrener entr'elle & ses côtés ; & de cette manière , chacun de nous deux , soit du haut , soit du bas des tours , pouvoit , par le moyen de cette corde , soutenir en l'air son camarade , & l'empêcher de descendre plus vite qu'il n'auroit voulu si ce malheur lui arrivoit. Après ces deux cordes , nous en fîmes encore quelques autres de moindre longueur , pour attacher notre échelle de corde , notre mouffle à une pièce de canon , & autres besoins imprévus.

Quand toutes ces cordes furent faites , nous les mesurâmes , il y en avoit quatorze cents pieds. Nous eûmes encore à faire deux cents échelons pour la grande échelle & l'échelle de bois ; & pour empêcher que les échelons de l'échelle de corde ne fissent

du bruit quand nous les descendrions , en flottant le long de la muraille , nous les revêtîmes de la doublure de nos robes de chambre , de nos gilets , &c. Nous travaillâmes près de dix - huit mois , nuit & jour , à faire tous ces matériaux.

Vous venez de voir tout ce qu'il falloit pour monter par notre cheminée sur la platte-forme de la Bastille , en descendre dans le fossé , remonter ensuite sur le parapet , & entrer dans le jardin du gouvernement ; & de ce jardin , redescendre encore , par le moyen de notre échelle de bois , ou d'une autre , dans le grand fossé de la porte saint Antoine , lieu où nous devions être en liberté. Il nous falloit encore de plus une nuit obscure , orageuse ; mais nous avions un malheur terrible à craindre : Il pouvoit pleuvoir depuis cinq heures du soir , jusques à neuf & dix , & puis le temps se mettre au beau. Alors toutes les sentinelles se promenant autour de la Bastille , c'est-à-dire , d'un poste à l'autre ,

dans un pareil cas , toutes nos peines & matériaux , non-seulement étoient perdus ; mais pour rendre l'aventure plus tou- chante , au lieu de nous consoler , on nous auroit mis au cachot ; & pendant tout le temps que la Marquise auroit été en fa- veur , on nous eût resserrés d'une étrange manière . Cette appréhension nous inquié- toit beaucoup ; mais à force d'y penser , je trouvai le moyen de l'applanir . Je fis con- cevoir à Dalegre , mon compagnon d'in- fortunes , que depuis que cette muraille étoit bâtie , la Seine avoit débordé au moins plus de trois cents fois ; que l'eau avoit dû dissoudre les sels que contient le mortier ou le plâtre , au moins d'une ligne chaque fois ; par conséquent , qu'il nous seroit facile d'y faire un trou pour sortir avec moins de risque . « Que nous vien- » drions à bout d'avoir une vrille , en ar- » rachant une fîche de nos lits , à laquelle » nous ajusterions un bon manche en » croix ; & avec laquelle nous ferions » quelques troux dans la jointure des pier-

» res , pour y engrener nos barres de fer ,  
» par elles , entre nous deux , nous fe-  
» rons un effort de plus de cent quintaux  
» avec la force du levier ; & par consé-  
» quent , nous viendrons très-aisément à  
» bout de percer ce mur , qui fait la sépa-  
» ration du fossé de la Bastille d'avec celui  
» de la porte saint Antoine. Il y aura un  
» million de fois moins de risques à sortir  
» par-là , qu'à remonter sur le parapet , &  
» passer sous la barbe des sentinelles , &c.  
» Dalegre en convint , & me dit : qu'au  
» surplus , si ce percement devenoit trop  
» difficile , il y auroit encore moins de  
» risque à l'escalader dans quelque coin ,  
» comme nous projettions ci-devant d'es-  
» calader le parapet ; extrémité d'ailleurs ,  
» à laquelle nous pourrions toujours re-  
» venir , si nous rencontrions , dans ces  
» expédiens , des obstacles trop insur-  
» montables ». En conséquence , nous  
fîmes des fourreaux à ces deux barres de  
fer : nous tirâmes la fiche , & nous en fî-  
mes une vrille ; en un mot , quand tout

notre appareil fut achevé ; quoique la rivière eût débordé , & qu'il y eût trois à quatre pieds d'eau dans chacun des deux fossés , nous résolûmes de partir le lendemain , 25 Février 1756 , veille du Jeudi gras .

En outre de ma malle j'avois un grand porte - manteau de cuir ; ne doutant pas que toutes les hardes que nous avions sur le corps ne suffent mouillées , obligés de traverser l'eau , & d'y travailler ; nous mêmes dans ce porte - manteau un habillement complet , sans oublier chapeaux , bas , souliers , & en outre , tout ce qui nous restoit de meilleur , jusqu'à ce qu'il fût bien plein . Le lendemain , à peine nous eut - on servi notre diné , que nous montâmes notre grande échelle de corde de tous ses échelons ; ensuite nous la cachâmes sous nos deux lits , afin que les Portecles ne pussent l'apercevoir en nous apportant à souper . ( Un Officier étoit venu avec lui nous fouiller le matin . ) Nous ae-

commodâmes ensuite notre échelle de bois ,  
puis nous mîmes le resté en plusieurs pa-  
quets , bien convaincus qu'on ne vien-  
droit pas nous visiter avant cinq heures ,  
suivant la coutume. Les deux barres de fer ,  
dont nous avions besoin , étoient toutes  
arrachées , & mises dans leur fourreau ,  
pour empêcher qu'elles ne fissent du bruit ,  
& les manier encore avec effort plus com-  
modément. Nous avions eu soin de pren-  
dre une bouteille de scubac pour nous ré-  
chauffer & nous donner de la force , si  
nous étions réduits à travailler dans l'eau .  
Ce secours nous fut bien nécessaire ; car ,  
sans cette liqueur , nous n'aurions jamais  
pu tenir dans l'eau d'un dégel , jusques au  
col pendant six heures .      1

Nous voici arrivés au moment péril-  
leux ! ... A peine nous eut-on servi à sou-  
per que , malgré un rhumatisme que j'a-  
vois au bras gauche , je me mis à grimper  
dans la cheminée , & j'eus toutes les peines  
du monde à monter au faite : je faillis étouffer

par la poussière de la suie ; car j'ignorois la précaution que prennent les ramoneurs , d'armer de défensifs leurs coudes & leurs reins , & de se mettre un sac sur la tête , pour se garantir de la poussière des cheminées . Aussi mes coudes & mes genoux furent-ils tout écorchés : le sang des coudes couloit jusques sur mes mains ; celui des genoux le long des jambes . Enfin j'arrivai au haut de la cheminée , je m'y mis à califourchon , & j'y fis couler une pelotte de ficelle que j'avois dans ma poche , au bout de laquelle mon compagnon étoit convenu d'attacher la corde la plus forte , où tenoit mon portemanteau : par ce moyen je le fis monter à moi & le fit redescendre sur la platte forme . Je renvoyai la corde où mon compagnon rattacha l'échelle de bois ; je tirai ensuite de même les deux barres de fer , & tous les autres paquets dont nous avions besoin . Après que tout fut monté , je jettai encore ma ficelle pour monter l'échelle de corde , j'en tirai tout le superflu qu'il en falloit à mon camarade pour monter dans la che-

minée plus commodément que moi , par le moyen du bout de cette échelle , & je l'arrêtai solidement par deux tours au signal qu'il m'en fit. Il monta facilement ; nous achevâmes de tirer le reste , que je jettai de manière qu'elle fut comme nous à cheval dans la cheminée , & nous descendîmes tous deux à la fois sur la platte forme , en nous servant de contre-poids l'un à l'autre.

Deux chevaux n'auroient pu porter notre attirail ; nous commençâmes à faire un rouleau de notre échelle de corde , qui produisit un volume de cinq pieds de haut , sur un pied d'épaisseur ; & nous fîmes rouler cette espèce de meule sur la tour du trésor , que nous jugeâmes plus favorable à faire notre descente. Nous attachâmes bien cette échelle à une pièce de canon , & puis nous la fîmes couler doucement dans le fossé. Nous attachâmes pareillement notre moufle ; nous y passâmes la corde de trois cents-soixante pieds de long ; & après avoir transporté à côté tous nos

autres paquets , je m'attachai bien par la cuisse au bout de cette corde du moufle ; je me mis sur l'échelle , & à mesure que je descendois un échelon , mon camarade lâchoit en proportion de la corde du moufle . Malgré cette précaution , à chaque mouvement que je faisois , mon corps sembloit être un cervolant qui voltigeoit en l'air , au point que si pareille avanture fût arrivée dans le jour , de mille personnes qui m'auroient vu flotter de la sorte , je crois fermement qu'il n'y en auroit pas eu une seule qui eût refusé de faire des vœux au ciel pour moi . Enfin j'arrivai sain & sauf dans le fossé . Sur le champ mon compagnon me descendit mon porte-manteau , barres de fer , échelle de bois , & tout notre équipage que je plaçai au sec sur une petite éminence qui dominoit l'eau du fossé au pied de la tour . Mon camarade s'attacha pareillement à son tour au-dessus du genou à l'autre bout de la corde du moufle ; & lorsqu'il m'eut fait connoître , par un

signal, qu'il étoit sur l'échelle, je fis d'en bas la même manœuvre qu'il avoit fait d'en haut pour me soutenir en l'air, si j'eusse perdu l'échelle : j'eus même le soin de passer le dernier échelon entre mes deux cuisses en m'asseyant dessus, pour lui épargner le flottage que j'avois éprouvé. Il arriva, & pendant tout ce tems, il est certain que la sentinelle n'étoit pas éloignée de dix toises de nous, se promenant sur le corridor, parce qu'il ne pleuvoit point ; & c'est ce qui nous auroit empêché de pouvoir y monter pour arriver dans le jardin, comme nous l'avions d'abord projeté. Nous nous vîmes donc forcés à nous servir de nos barres de fer ; j'en pris une sur mon cou avec la vrille, & mon compagnon l'autre ; je n'oubliai pas non plus de mettre dans ma poche la bouteille de scubac, & nous allâmes tout droit à la muraille qui sépare le fossé de la Bastille de celui de la porte St. Antoine, entre le jardin & le gouvernement. Dans cet endroit, il y avoit

eu anciennement un petit fossé d'une toise de largeur , & d'un ou deux pieds de profondeur ; ce qui nous donna de l'eau jusque sous les aïsفلles.

Dans le moment, qu'avec la vrille je commençois à faire un trou entre deux pierres pour engrêner nos leviers , voilà la ronde major qui passe avec son grand falot à dix ou douze pieds tout au plus au-dessus de nos têtes. Pour l'empêcher de nous découvrir , nous nous croupîmes dans l'eau jusqu'au menton ; & lorsqu'elle fut passée , j'eus bientôt fait , à l'aide de ma vrille , deux ou trois petits trous ; & dans peu nous eûmes enlevé la grosse pierre que nous avions attachée. Dès l'instant je répondis à d'Alègre de la réussite : je bus un coup ; je lui en fit boire un autre : nous attaquâmes la seconde , puis la troisième. Une seconde ronde vint à passer , & nous nous remîmes encore dans l'eau jusqu'au menton. Il nous fallut faire cette cérémonie ré-

gulièrement toutes les demi - heures que cette maudite ronde pafsoit toujours , & à la même distance.

Avant minuit nous avions déjà dégradé plus de deux tombereaux de pierres. Vous allez croire que les quatre paroles que je vais rapporter sont écrites pour vous exciter à rire ; mais c'est la pure vérité. Ayant entendu que la sentinelle venoit se promener au-dessus de nous , les décombres que nous avions faits autour du trou , nous forcèrent de nous croupir dans l'eau un peu derrière : la sentinelle arrête tout court. Nous crûmes qu'il avoit entendu ou apperçu quelque chose , & que nous étions perdus ; mais un instant après , il fit son petit tour précisément sur ma tête. Quand il fut parti , je dis à mon compagnon à l'oreille : « Cet insolent vient de » pisser sur ma tête ; mais m'auroit-il fait » cacà sur le néz , il ne m'auroit pas fait » rompre le silence. Il me répondit : « je

" vous crois ; mais buvons un coup pour  
 " appaiser la peur qu'il nous a faite. Enfin  
 " en moins de six heures de tems , nous  
 " eûmes percé cette muraille qui , au rap-  
 " port du Major , a quatre pieds & demie  
 " d'épaisseur. Dès l'instant je dis à d'Alègre  
 " de sortir , & de m'attendre de l'autre côté ;  
 " & que si malheureusement il m'arrivoit  
 " quelque chose en allant chercher le por-  
 " te-manteau , de s'enfuir au moindre bruit ;  
 " il n'arriva rien heureusement : je l'ap-  
 " portai ; il le tira en dehors : je sortis  
 " après , en abandonnant le reîte sans  
 " regret " .

Etant tous les deux dans le grand fossé  
 de la porte St. Antoine , nous nous croyons  
 hors de péril : d'Alègre tenoit un bout de  
 mon porte-manteau , & moi l'autre , pour  
 gagner le chemin de *Bercy*. A peine eûmes  
 nous fait cinquante pas , que nous tom-  
 bâmes dans l'accueduc qu'il y a dans le  
 milieu de ce grand fossé : nous avions au

moins six pieds d'eau au-dessus de nos têtes. Mon compagnon , aulieu de gagner l'autre bord , car cet acqueduc n'a pas six pieds de large , quitte le porte-manteau pour s'accrocher à moi. Me sentant faïsir , je donne un grand coup de pied ; je lui fis lâcher prise : en même-tems je me cramponne de l'autre côté ; j'enfonce mon bras dans l'eau , l'attrappe aux cheveux , & le tire à moi , & ensuite mon porte-manteau qui furnageoit. Ce n'est qu'à cet endroit que nous fûmes hors de péril. C'est où finit cette nuit terrible.

A trente pas de là , comme ce fossé faissoit une pente , nous fûmes à pied sec. Ce fut alors que nous nous embrassâmes , & que nous nous jetâmes à genoux pour remercier Dieu de la grande grace qu'il venoit de nous faire , de ce qu'aucun n'avoit été fracassé en tombant , & de la liberté qu'il venoit de nous rendre. Notre échelle de corde étoit si juste , qu'elle n'avoit pas

un pied de trop ni de moins. Nous avions si bien arrangé tout, qu'il n'y eut pas un bout de corde d'embrouillé.... Toutes les hardes que nous avions sur le corps étoient mouillées ; mais nous avions prévu ce petit malheur : nous avions des hardes dans mon porte-manteau , & couvertes à l'entrée de chemises salles ; le tout étoit si bien arrangé, que l'eau n'avoit pas pu y pénétrer.

A force d'avoir travaillé pour tirer les pierres du trou, nos mains étoient toutes écorchées : & une chose qu'on auroit de la peine à croire , c'est que nous avions moins froid dans l'eau jusqu'au cou , que quand nous en fûmes tout-à-fait dehors : car un tremblement universel nous saisit ; nos mains s'engourdirent. Il fallut que je servisse de Valet-de-Chambre à mon ami , qui m'en servit à son tour. Comme nous montions la rampe de ce fossé pour entrer dans le chemin , quatre heures sonnèrent. Nous prîmes le premier fiacre , & nous fû-

mes chez M. de Silhouette, Chancelier de Monseigneur le Duc d'Orléans; malheureusement il étoit à Versailles. Nous nous refugiâmes à l'Abbaye St. Germain-des-prez.

*Fin de la première Partie.*

## SECONDE PARTIE.

\* \* = Q = \* \*

## SECONDE PARTIE.

**L**A Marquise de Pompadour n'ignoroit pas qu'elle nous avoit fort mal traités; car il y avoit alors six ans qu'elle tenoit d'A-lègre dans la Bastille; & moi sept, qu'elle avoit abusé de ma bonne foi, & de la confiance que j'avois eue dans la bonté du Roi. Elle favoit que d'A-lègre étoit un jeune homme qui avoit beaucoup d'esprit, & que moi je n'étois pas tout-à-fait sot. On ne lui avoit point caché que nous étions fort irrités contre elle: &, avec raison, elle craignoit que nous ne lui causassions bien de l'ennui, en divulguant ses cruautes & sa mauvaise conduite. Nous tîmes conseil, & nous résolûmes de rester cachés un mois, pour lui laisser le tems de jettter ses premiers feux; car nous ne doutions pas qu'elle alloit tout mettre en usage pour nous faire arrêter & remettre à la Bastille;

D

&, pour l'empêcher de nous avoir tous d'eux d'un même coup de filet , il fut résolu que nous sortirions de France l'un après l'autre , & que celui qui ne feroit point arrêté réclameroit son camarade ; qu'il commenceroit par les prières , & qu'au refus de la Marquise , qu'il auroit , par degrés , recours aux voies qui feroient le plus d'éclat , en rendant sa cruauté publique , jusqu'à ce qu'elle eût relâché l'autre . Comme on craignoit la plume de d'Alègre , il voulut sortir le premier : pour cet effet , il s'habilla en pauvre paysan , & il eut le bonheur d'arriver à Bruxelles . Il fut loger à l'hôtel de *Coffy* , sur la place de l'Hôtel-de-Ville . J'avois logé un quartier d'hiver dans cette auberge ; l'hôte se nomme *Volems* . Arrivé dans cette Ville , il m'écrivit sur-le-champ de venir le joindre . Je m'habillai comme lui en paysan ; mais , avant de partir , je me fis donner par celui qui me logeoit son extrait baptistaire , & je m'étois muni d'un factum de procès . Je fus attendre à deux

ou trois lieues la diligence qui alloit à Valenciennes ; je m'accommoiai avec le cocher pour me porter jusques dans cette Ville.

Etant arrivé à Cambrai , dans l'auberge où couche la diligence , un Brigadier de la Maréchaussée vint tout droit à moi , me regarde fixement , & me dit : « D'où venez-vous ?.... La diligence venant de Paris , je ne pouvois pas lui dire que je venois d'ailleurs . « D'où êtes vous » ? me dit-il . --- Je me gardai bien de lui dire que j'étois de Montagnac , il m'auroit cru sur ma parole ; mais je lui dis que j'étois de Digue en Provence , à cause de l'extrait baptistaire de mon hôte que j'avois . -- « De » Digue , me dit-il , je suis resté plus de » dix ans dans cette Ville » . --- Et moi qui n'y avois jamais été , jugez de ma surprise ; j'aurois mieux aimé qu'un cheval m'eût donné un coup de pied , que de lui entendre proférer cette parole : cependant , sans me déconcerter , je lui dis : Parbleu ,

» Monsieur , si vous êtes resté dix ans à  
» Digue , vous ne devez pas regretter de  
» mourir aujourd'hui ; car vous devez vous  
» être bien diverti. La Provence & les  
» Provençales sont bien gaies ; avouez-le :  
» parie que vous n'êtes pas resté un seul  
» jour sans danser ». --- « Oh ! si j'ai dan-  
» sé ! ..... depuis le matin jusqu'au soir.  
» --- Le vin est à bon marché dans mon  
» pays , n'est-il pas vrai ? Monsieur . -- Ah !  
» d'honneur , me dit-il , je ne faisois que  
» boire & danser ». --- Cependant , après  
lui avoir fait bien des questions , malgré  
moi , il m'en fit à son tour qui n'étoient  
pas si amusantes que les miennes . « Con-  
» noissez-vous , me dit-il , M. un tel , un  
» tel , un tel , &c. ». Ici je me ressouvins  
de la fable du singe & du dauphin . Dans  
un naufrage , un singe s'étoit mis sur le  
dos d'un dauphin : celui-ci lui demanda  
s'il connoissoit le Pyrée ? Si je connois le  
Pyrée , dit le singe , c'est le meilleur de  
mes amis . Comme le Pyrée étoit le port  
d'Athènes , le dauphin tourna la tête pour

voir ce qu'il portoit sur son dos , voyant que ce n'étoit qu'un singe , il le jeta dans l'eau. Le souvenir de cette fable me rendit prudent ; car je dis en moi-même : si ce Brigadier de Maréchaussée te tend un piège , & que tu dises que tu les connois ; tu es un homme perdu ; car , s'ils existent , il te pousseras de demandes auxquelles tu seras de plus en plus embarrassé de répondre. En conséquence je pris un autre biais ; je fis semblant de ruminer tout haut , en disant : « M. un tel , M. un tel , M. un tel , &c. Je ne me souviens pas d'avoir jamais entendu prononcer ces noms dans Digue , qui n'est cependant pas extrêmement grand. Et de combien de tems me parlez-vous , Monsieur » ? --- « De dix-huit ans , me répondit-il ». --- « Oh ! lui dis-je , je n'étois alors qu'un enfant , & il est hors de doute que ces personnes sont mortes ». Ensuite il me dit : « Ah ! les excellentes eaux qu'il y a dans cette villes ; elles opèrent des miracles ; je leur ai vu guérir tels & tels maux ». --- Je lui

répondis : « Monsieur , dans tous les lieux  
» du monde , Dieu a mis des eaux & des  
» breuvages pour guérir toutes sortes de  
maladies ». Comme il alloit me faire en-  
core d'autres questions , telles que me de-  
mander si je n'avois pas dans le carrosse  
un compagnon de voyage ; à quoi je ré-  
pondis très-brièvement que non , & qu'à  
la longue j'aurois très-certainement suc-  
combé ; car il prenoit trop de plaisir à s'en-  
tretenir avec ma personne. Je vis sortir de  
l'écurie le cocher de la diligence , je lui  
criai , de toutes mes forces : « Gustin ,  
» Gustin ! il tourne la tête de mon côté :  
» Voulez-vous , que nous allions boire une  
» bouteille chez notre vieux ami. ? Il me  
répondit , en pronoçant un f , ... « Je le  
» veux bien ». Alors je tirai une révérence  
à M. le Brigadier , qui me pesoit plus de  
mille quintaux sur les épaules , & nous  
fûmes effectivement boire une bouteille.

Le lendemain , la diligence arriva à Va-  
lenciennes avant midi. Je fus arrêté à la

porte; on m'y fit plusieurs questions.; je leur répondis que pour ce moment je venois en droiture de Paris; mais que j'y étois arrivé de Digue. On me demanda mon passeport. Sur-le-champ, sans répondre, je tirai de ma poche, bien accommodés dans un mouchoir, le factum & l'extrait baptistaire. Je leur dis que j'étois domestique, & que mon maître m'envoyoit porter ces papiers à son frère, qui étoit établi à Amsterdam. Ils me laissèrent passer. Là, je pris la diligence de Bruxelles, & j'y arrivai le lendemain; je fus tout droit chez mon ancien hôte, qui, sous l'habit de domestique, ne me reconnut point; mais son épouse me sauta au col, & me donna plusieurs baisers. Ensuite je lui demandai où étoit M. d'Alegre. Elle me répondit : *je ne sais ---* « Je lui ai cependant dit de venir loger chez vous à son arrivée : il me écrit & m'a fait des compliments de votre part ; il doit être ici par conséquent, & vous ne devez pas

” me cacher où il est ” ? Elle me répondit encore : *Je ne sais où il est.*

A ces mots un coup d'épée ne m'auroit pas fait plus de peine ; car je vis bien qu'il lui étoit arrivé quelque malheur. Je dis au mari & à la femme ; s'il vous doit, vous n'avez qu'à me le dire ; je vais vous satisfaire. La femme répondit , tout est bien payé. Le mari me demanda si je logeois chez lui ? Je lui répondis : si vous avez un lit à me donner , cela n'est pas douteux ; vous n'avez qu'à me préparer à souper ; mais je ne puis me rendre ici que sur les dix heures ; je voulus lui donner un écu d'avance , il n'en voulut point ; mais il me dit qu'il alloit faire écrire mon nom à l'hôtel-de-ville ( c'est l'usage ) ; je sortis vite de cette auberge , sous prétexte que j'avois des affaires à terminer dans la ville ; mais bien résolu de ne pas y retourner. Je fus chez un de mes amis intimes , nommé l'Avocat Scovin , qui occupe aujourd'hui

une place considérable dans le Grand-Conseil du Brabant. Il venoit manger dans cette auberge dès 1747 , que je passai un quartier d'hiver en cette ville. Je lui racontai mes avantures , & ce qui venoit de se passer. Il me répondit : J'ai beaucoup de peine à croire que M. le Prince Charles ait donné les mains pour faire arrêter votre ami , ou enfin que ses Conseillers se soient prêtés à son enlèvement ; si vous voulez , je vous donnerai un logement ici ; mais , pour ne rien hasarder , je vous conseille de partir tout à l'heure. Je lui répondis que c'étoit la résolution que j'avois déjà prise , mais que je n'avois pas voulu passer sans le saluer. Je le chargeai de quelques commissions , qu'il fit : en sortant de chez lui , je fus tout droit à la barque d'Anvers , qui devoit partir à neuf heures précises du soir ; j'entrai dans le cabaret le plus proche , en attendant son départ. Un jeune Savoyard , en habit de Dimanche , vint se mettre à ma table , avec son épouse , & deux de ses parens qui ve-

noient l'accompagner. En me regardant ce Savoyard me dit : « A votre air je con-  
 » nois que vous êtes François. --- Vous  
 » ne vous trompez pas. --- Allez-vous à  
 » Anvers ou plus loin. --- Je vais à Amst-  
 » terdam. --- Bon , dit-il , nous ferons le  
 » le voyage ensemble ; je parle très-bien  
 » hollandois , & si on nous cherche quel-  
 » que dispute , nous ferons deux , & nous  
 » nous défendrons ».

Si je n'avois été plongé dans un chagrin extrême , à cause du malheur arrivé à mon Compagnon d'infortunes , j'aurois ri. Cependant , je lui répondis : « Qu'il pouvoit compter sur moi ; que je ne lâcherois point le pied. » Nous arrivâmes de bon matin à Anvers. Ce ramoneur , qui s'appeloit Achard , me dit : « Mon ami , comme les vents peuvent devenir mauvais & contraires , il nous faut acheter ici des vivres pour plusieurs jours. » Je le remerciai de l'avis; mais il voulut m'accompagner dans la ville , où j'achetai

quelques livres de jambon cuit, du fromage, du pain, & deux bouteilles d'eau-de-vie de genièvre, &c. Nous fîmes porter tout cela dans la barque de Rotterdam, qui devoit partir à une heure précise après midi : alors il n'étoit pas dix heures. Le Savoyard me dit : « Nous avons le tems, » voulez-vous, mon ami, que je vous « mène à la Cathédrale pour voir les beaux » tableaux qu'il y a dans cette Eglise. » Quoique je les eusse vus avant lui, je lui dis que je le voulois bien : il m'y mène. Dans le tems que nous y étions, occupé d'autre chose que de tableaux, je lui dis : « Vous êtes marié à Bruxelles ; » votre femme y demeure ; ne pourrois-je « pas la charger de me retirer un portemanteau qui doit m'arriver de Paris par » la Diligence ; car j'ai eu une affaire » d'honneur en France, qui m'a empêché » de pouvoir le prendre avec moi. A ce mot » il me dit, parlez bas ; car il y a cinq jours » aujourd'hui qu'il est arrivé à Bruxelles » une affaire de grande conséquence. Deux

» prisonniers d'état se sont échappés de la  
» Bastille à Paris ; un s'est déguisé en men-  
» diant , & sous cet habit , il est arrivé à  
» Bruxelles : il avoit été loger à la place  
» de l'Hôtel-de-Ville. Le lendemain il s'est  
» fait faire un habit galonné , & alloit se  
» promener avec les Officiers qui mangent  
» dans cette auberge ; Laman ( c'est un  
» Officier de justice qui arrête le monde )  
» a reçu un ordre de l'arrêter : & voici  
» comme il s'y est pris pour sauver l'éclat.  
» Il a été l'attendre à la porte de son au-  
» berge , & lui a dit : Monsieur , vous êtes  
» étranger , & moi je suis Laman ; il faut  
» que vous ayez la bonté de vous trans-  
» porter chez moi , pour me donner votre  
» nom & vos qualités. Ce Monsieur , qui  
» croyoit sa personne en sûreté , le suivit ;  
» mais quand il a été arrivé dans sa maison ,  
» il l'a enfermé dans une chambre , en lui  
» disant : Monsieur , j'ai ordre du Prince  
» Charles de vous faire conduire sur les  
» terres de Hollande : soyez bien assuré  
» que vous serez content du Prince. Ce-

» pendant le lendemain à la pointe du jour,  
 » M. de Lécaille , Grand-Prévôt du Bra-  
 » bant , l'est venu prendre bien accompa-  
 » gné , & l'a conduit aux portes de Lille.  
 » C'est-là qu'il l'a remis à un exempt Fran-  
 » çois qui suivoit en chaise de poste à une  
 » portée de fusil par derrière. J'ai appris  
 » tout cela du Laman , qui est mon bon  
 » ami , & qui m'a bien défendu d'en parler  
 » à personne.

Par ce cruel récit , je ne pus plus douter  
 du malheur qui étoit arrivé à mon com-  
 pagnon d'infortunes. Néanmoins je dis au  
 Ramoneur , « a-t-on arrêté l'autre ? -- Pas  
 encore , me dit-il ; mais on ne le man-  
 quera pas , car il y a bon nombres de  
 gens à l'affut. Je dis en moi même : de  
 par tous les Saints du Paradis , je viens  
 de l'échapper belle » ! Après avoir été  
 instruit de tout par ce Ramoneur , je lui  
 dis : « ah ! pour moi je ne suis point pri-  
 sonnier d'état ; c'est pour m'être battu  
 en duel , & avoir blessé mon ennemi :

» & pour éviter qu'on me mette en prison,  
» je vais en Hollande attendre que mes  
» parens aient accommodé mon affaire.  
» Achar , lui dis - je , ne croyez point  
» que ce soit en traître que je l'ai blessé;  
» c'est en tout honneur , en tout hon-  
» neur.-- Oh , me dit - il , je vous crois ,  
» Monsieur ».

Cependant , je fis des réflexions ; je dis en moi-même , si le Prince Charles a donné son consentement pour faire arrêter d'Alègre , il ne manquera pas de faire courir après moi ; car dès hier au soir il aura été instruit que je suis arrivé à Bruxelles. Vu que je n'y ait point couché , il ne peut éviter de penser que je suis parti par la barque d'Anvers , pour passer en Hollande. A Bruxelles , on fait précisément l'heure du départ de la barque de Rotterdam ; & en moins de quatre heures , en chaise de poste , on peut venir à Anvers. Or je ne doutai point que celui qui avoit fait arrêter d'Alègre , n'envoyât un ordre ,

au même M. de l'Ecaille à Anvers , pour  
me faire arrêter en entrant dans la barque  
de Hollande ; & pour éviter ce malheur ,  
je dis au Ramoneur : « Achar , la barque  
» qui doit nous porter à Rotterdam , passe-  
» t-elle à Berg-op-zoom » ? Il me répondit  
que non. ( c'est ce que je savois avant lui )  
Je feignis cependant d'en être fâché , &  
lui dis : « je ne m'attendois pas à ce con-  
» tre-tems ; car il faut de toute nécessité  
» que je passe à Berg-op-zoom , pour re-  
» cevoir l'argent d'une lettre-de-change.  
» Ainsi , mon ami , je suis bien fâché de  
» ne pouvoir achever le voyage avec vous ,  
» qui me paroissez être un parfait honnête  
» homme ; mais j'espère que nous nous  
» reverrons à Amsterdam , & nous boi-  
» rons plus d'une bouteille ensemble. En  
» attendant , je vous fais présent de tous  
» les vivres qui sont dans la barque. Ce  
» présent fit beaucoup de plaisir à ce Ra-  
» moneur qui , par reconnoissance , voulut  
» m'accompagner hors la ville , & m'in-  
» diquer le chemin qui mène à Berg-op-

„zoom“. A peine m'eut-il tourné le dos, que je me mis à courir de toutes mes forces, jusqu'à ce que je fusse arrivé sur les terres de Hollande, de crainte qu'en entrant dans la barque on ne me réclamât , & que ce Ramoneur ne lâchât quelque parole indiscrete.

J'arrivai fort heureusement à Amsterdam. J'y trouvai plusieurs personnes de ma province; je ne les avois jamais vues; mais comme elles connoissoient ma famille , il y en eut une qui voulut que je vinsse loger chez elle. Cet honnête homme fit venir plusieurs personnes sages chez lui pour faire une consultation. Tous m'assurèrent que je n'avois rien à craindre ; que ma personne étoit en sûreté dans Amsterdam ; que les états ne me livreroient pas , pourvu que je fusse tranquille.

Mon dessein n'étoit pas de me venger, ni même de troubler la tranquillité de la Marquise de Pompadour. Il est vrai que

j'aurois mieux aimé mourir que de lui abandonner mon camarade d'infortunes. J'attendois même avec impatience que j'eusse reçu de l'argent de chez moi , pour le lui faire redemander d'une manière respectueuse , en faisant agir toute sa famille ; & moi-même j'aurois répondu de sa sagesse & de sa discrétion.

La Marquise de Pompadour étoit une femme vindicative ; il n'y a que Dieu seul qui l'ait connue ; & pour faire périr un de ses ennemis elle auroit fait dépenser viugt millions à la France. Le Ministre ou le Contrôleur - Général des Finances se seroient bien gardés de la refuser.

Par rapport à tout le mal qu'elle m'avoit fait , elle me fit réclamer par l'ambassadeur de France , au nom du roi , aux états de Hollande. Eh ! quelle est la puissance qui refuseroit un de ses sujets à un aussi puissant monarque.

Par un malheur qui surpassé mes lumières , je ne fais comment on put intercepter mes lettres à la poste d'Amsterdam , ayant eu la précaution de changer de nom , & de les faire mettre à d'autres bureaux de poste , qu'à ceux d'où l'on pouvoit juger que j'en dusse recevoir .

Des lettres que l'on m'avoit interceptées , on ne m'en envoya qu'une seule , celle de mon père , dans laquelle il y avoit une lettre de change , & qu'on avoit eu soin de recacheter . A l'occasion de cette lettre , qui me fut rendue par les voies ordinaires , ils prirent des arrangemens pour m'enlever en allant chercher mon argent . Ainsi ce fut en allant faire acquitter cette traite que je fus arrêté , dans la maison de Mars Fraicinet , banquier , au marché aux fleurs , le premier juin 1756 . Je fus conduit à l'hôtel-de-ville d'Amsterdam , où je restai huit jours ; & ensuite je fus mené par eau à Anvers , & de-là en poste à la Bastille , où je fus , en arrivant , jetté

dans un cachot , les fers aux pieds & aux mains , couché sur la paille , sans couverture.

C'est de ce lieu affreux , que le quatorze avril 1758 , j'envoyai au feu roi , Louis XV , le projet militaire , pour faire prendre généralement à tous les officiers & sergents , des fusils au lieu d'espontons , dont ils se servoient jusqu'alors ; & par ce moyen j'augmentai nos armes , sans qu'il en coûtât rien , de vingt-cinq mille fusiliers .

Par un second mémoire que j'adressai à la cour , le trois juillet 1758 , j'ai procuré plus de douze millions de revenu à la France : ces deux services , rendus dans un temps où le roi avoit grandement besoin d'argent , auroient fait rendre la liberté au plus grand criminel , & lui auroient encore procuré une fortune honnête ; ils n'ont servi , à moi innocent , qu'à me faire redoubler les persécutions , à m'accabler d'outrages ; de faire prendre à mes enne-

mis la résolution inhumaine & meurtrière de me faire , par la suite , périr dans un cachot de Bicêtre ; dans le cachot des scélérats.

Quant à présent , détenu dans celui de la Bastille depuis quarante mois , les fers aux pieds & aux mains , & couché sur la paille , sans couverture ; je dus ma sortie au débordement de la rivière . Quand on m'en tira , j'avois de l'eau jusqu'à la ceinture ; on me mit dans une chambre ordinaire , en attendant la disgrâce de mon ennemie , qui seule pouvoit me donner l'espoir d'obtenir ma liberté .

Le pauvre Dalègre , mon malheureux compagnon compagnon d'infortunes , ne put résister à un traitement aussi cruel ; il devint fou enragé . Dans le mois de mai 1777 , il vivoit encore . On l'avoit transféré dans la maison de force de Charenton , gouvernée par les frères de la Charité ; séjour que l'on me destinoit pareille-

ment , selon toute apparence ; car on me donna un jour la permission barbare de le voir aux catacombes. Je le trouvai parmi les frénétiques enragés.... Hélas ! en le voyant dans ce lieu affreux , je ne pus retenir mes larmes ! Et c'étoit le but de ceux qui me permirent cette partie de plaisir , que de me conduire au désespoir ! Je lui dis mon nom , je lui dis que c'étoit moi qui étois échappé de la Bastille avec lui.... il ne me reconnoissoit point ? .... Il me répondit que non , qu'il étoit Dieu.

On croit faire grace à un criminel en le condamnant à une prison perpétuelle ; mais d'après ma propre expérience , & celle que j'ai été à portée de prendre dans les autres , que je n'ai vus que de trop près , j'ose dire , que les juges seroient plus humains mille fois , en ôtant la vie à un coupable par le plus dououreux de tous les supplices , que de le condamner à une prison perpétuelle. Dans le premier cas , en moins d'une heure , tous ses jours mal-

heureux seroient finis ; au lieu que dans une longue prison , il souffre à chaque instant toutes les douleurs d'un million de morts.

Je n'ai jamais souhaité la mort à mon ennemie ; mais nuit & jour je soupirois après sa disgrâce : & je puis protester que je ressentis beaucoup de peine lorsque , le dix-huit avril 1764 , deux demoiselles auxquelles j'avois jetté un paquet de paquet de papiers du haut des tours de la Bastille , en profitant d'un grand vent , jusques dans la rue saint Antoine , les priant de me tendre une main secourable ; ne cessoient , pendant plusieurs jours , de me faire des signes , qu'elles alloient travailler pour moi ; mais un matin , par la fenêtre de leur chambre , elles me firent voir un grandissime papier , sur lequel étoient écrits ces quatre mots :

*HIER XVII, EST MORTE  
MADAME LA MARQUISE DE  
POMPADOEUR.*

Je laissai passer plusieurs jours, pour voir si l'on ne viendroit pas délivrer les prisonniers que cette dame tenoit à la Bastille; car je savois bien que je n'étois pas le seul. Au bout d'un mois, voyant qu'il n'y avoit rien de nouveau, j'écrivis à M. de Sartines : « que madame la marquise de Pompadour étant morte le dix-sept du mois d'avril, selon l'autorité des loix, l'innocence de ma faute, sa trop longue expiation; la liberté devoit m'être rendue; & que je le suppliois en grace sur-tout, de vouloir bien considérer la longueur du temps que je supportois ma captivité, injuste & barbare d'après mon innocence! » Comme M. de Sartines avoit expressément défendu à tous les officiers, chirurgiens, porte-clés, d'instruire les prisonniers de cette mort; il vint à la Bastille, me fit descendre à la salle du conseil, & me dit : « Je veux absolument savoir quelle est la personne qui vous a appris cette mort ». Je n'eus pas le temps de la réflexion, car je lui aurois répondu que :

“ la nuit du dix-sept avril, j’avois été telle-  
” ment préoccupé, & à diverses reprises,  
” de cette nouvelle, & tourmenté même  
” par cette idée, que je me l’étois persua-  
” dée, que je l’aurois parié, & que l’aveu  
” de son interrogation, confirmoit ma  
” croyance ». Mais pris à l’improviste, je  
lui répondis tout naturellement, “ que  
” j’étois honnête homme, & que j’aimerois  
” mieux qu’on m’arrachât le cœur que de  
” trahir, & d’avoir la lâcheté de payer  
” d’ingratitude la personne qui m’avoit  
” donné cette nouvelle. — Eh bien ! me  
” dit-il, puisque c’est ainsi, je ne vous  
” rendrai votre liberté, que quand vous  
” me l’aurez nommée ». Il insista, je per-  
sistai, & fus constant dans mon refus, &  
préférois sans balancer la continuation de  
mon emprisonnement à l’ingratitude & à  
la perfidie. M. de Sartines enfin fut très-  
mécontent de mon genre de probité ; je  
doute cependant qu’aucune personne hon-  
nête puisse me blâmer, ou approuver la con-  
duite de M. de Sartines en cette occa-

sion. A sa place , & tout homme d'état que j'eusse voulu être , il me semble que si j'eusse fait une semblable question , j'aurrois jugé le prisonnier , même de quinze ans , qui auroit trahi son bienfaiteur , indigne de jouir jamais de la liberté qu'il me demandoit ; & que j'aurois au contraire donné des louanges à celui qui auroit eu le courage de résister à mes offres , & à mes menaces , telles intéressantes ou terribles fussent-elles pour lui .

Quoi qu'il en soit , je continuai à le solliciter vivement . J'écrivis lettre sur lettre à M. de Sartines ; mais sans aucun succès . On me donnoit à la vérité quelques faibles espérances ; mais la manière dont on me les donnoit , & les intervalles auxquels elles m'étoient transmises , me faisoient assez juger combien elles étoient illusoires !.... A mesure que mes espérances s'évanouissoient , mon esprit s'aigrissoit davantage : & de rester prisonnier , sans aucune partie du moins que je connusse ,

me fit mettre , sans doute involontairement , moins d'humilité & de ménagement dans mes réclamations. Enfin aliené un jour par le désespoir , je m'échappai à écrire une lettre injurieuse à M. ne Sartines. Lettre fatale !... Lettre écrite dans un moment d'égarement ; qu'un cœur généreux eût sans doute pardonnée , & qui fut cependant la cause de tous les malheurs qui m'ont depuis accablé.

Mais quel homme peut être assez maître de lui-même pour étouffer dans tous les instans de sa vie l'indignation que produisent nécessairement des tourmens renâf-sans sans cesse , & aussi injustes que prolongés. J'ai sans doute été imprudent , inconsidéré : j'ai eu tort de céder à un mouvement d'impatience trop violent : de choquer un homme qui me tenoit en sa puissance , quelque inique qu'il fût envers moi. Mais enfin , je n'ai à rougir d'aucun crime ; mon cœur est pur , ma conscience est en paix.

Cette malheureuse lettre rendit M. de Sartines furieux contre moi : il me fit mettre sur le champ dans le cachot de la tour nommée la Bassinière , au pain & à l'eau.

Il y avoit déjà plus de quinze ans que j'étois à gémir dans la Bastille ; & les Officiers , qui sont des hommes humains , n'étoient pas trop fâchés que j'eusse eu le courage de reprocher à M. de Sartines sa cruauté : & comme il ne manquoit pas tous les mois d'y aller faire parade de sa puissance , il s'en apperçut ; & pour ne pas laisser sans cesse sous les mêmes yeux une preuve de sa barbarie , la nuit du quatorze au 15 du mois d'Août 1764 , veille de l'Assomption , à minuit précises , on vint me chercher au cachot ; on me conduisit au Gouvernement : là on me chargea de chaînes de toute espèce. On me porta dans un fiacre ; & en sortant de la salle du Gouvernement , l'Exempt , qu'on nomme Rouillé , dit aux Officiers « qu'il alloit me conduire dans un couvent de Moines ,

» pour prendre l'air petit-à-petit pendant  
» deux ou trois mois, au bout desquels on  
» me rendroit la liberté». Cet Exempt, non  
content de m'avoir chargé de fers avant  
que le carosse partît, me passa encore une  
autre chaîne au cou; & l'on fit passer l'autre  
bout sous le pli de mes genoux. Au pre-  
mier coup de fouet que le cocher donna à  
ses chevaux , le Recors, qui étoit dans le  
carosse à côté de moi, mit une de ses mains  
sur ma bouche , & l'autre derrière ma tête.  
Le second Recors , qui étoit devant moi  
aux côtés de l'Exempt , tira la chaîne si ru-  
dement , & l'autre poussa ma tête d'une  
telle violence , que je crus qu'ils m'avoient  
casillé les reins , & qu'ils alloient m'étouffer ,  
& me jeter dans la rivière. Mon visage  
étoit précisément entre mes genoux , &  
l'on me conduisit dans le Donjon de Vin-  
cennes , où je fus jeté dans une cachotière.

Je sais que les Officiers des prisons roya-  
les sont forcés , malgré eux , d'exécuter les  
ordres qu'on leur donne; & j'ose dire que ,

pendant un temps infini, chaque morceau de pain ou verre d'eau que j'avalois , je croyois que ce seroit le dernier. Ah ! .... on a bien raison de dire que l'attente de la mort est plus affreuse que la mort même. Je me croyois un homme perdu sans ressource ; mais heureusement pour moi que le Lieutenant de Roi , M. Guyonnet , étoit un homme d'honneur & d'humanité. Il venoit très-souvent me voir ; je lui racontois toutes mes avantures , toutes mes infortunes. Il en fut extrêmement touché , & me protesta qu'il alloit travailler pour moi de toutes ses forces : ce qu'il fit ; car voyant l'injustice affreuse dont M. de Sartines m'accabloit , avec cette ardeur qui caractérise une ame sensible & généreuse , il vint à bout de me tirer de la cachotière où j'étois malade ; mais il parvint même à me faire accorder deux heures de promenade par jour dans le fossé , à la garde de deux fusiliers & un Sergent , qui restoit à la porte avec une autre Sentinelle.

Il y avoit déjà vingt mois que mon ennemie étoit morte , & deux que je jouissois de cette promenade , quand le vingt-trois Novembre 1765 , sur les une heure du soir , dans le temps que j'y étois , il s'éleva un brouillard fort épais. Je dis en moi-même , il ne faut pas que je perde cette belle occasion d'échapper : & ayant monté la rampe du fossé , étant entre deux Fusiliers , & derrière le Sergent , je demande à celui-ci : « Comment trouvez-vous le temps ? -- Monsieur , fort mauvais ! Et moi , repris-je , » je le trouve fort bon pour échapper ». Sur le champ , avec mes coudes , j'écarte les deux Sentinelles qui étoient à mes côtés d'une telle force , qu'il font l'un mi-tour à droite , & l'autre à gauche ; je poussè si rudement le Sergent , qu'il tombe sur le nez , & passe à côté du troisième Sentinelles qui étoit au bout du pont-levis ; & me voilà dans la cour du Gouvernement , fuyant de toutes mes jambes. Le Sergent se releve , & lui , & ses trois Sentinelles , se mirent à courir après moi , en criant : arrête , arrête ,

*arrête.* J'enfile la cour royale qui étoit pavée de monde allant & venant ; & pour empêcher que personne ne m'arrêtât, je me mis à crier comme ces quatre Soldats : arrête , au voleur , arrête : & avec ma main , je faisois des signes que le voleur fuyoit devant , & le brouillard m'étoit fort utile : car de tous ceux qui étoient autour de moi , il n'y avoit que ceux qui pouvoient me voir qui se missent à crier comme moi : arrête. De sorte , qu'à la tête de tous ces criards , & par la faveur de cet heureux brouillard , je traversai toute la cour royale ; mais ici il fallut changer de note. Une sentinelle s'étoit posté au milieu de la porte , qui n'a pas deux toises de large , avec la bayonnette au bout du fusil. Comme ce même homme m'avoit gardé un grand nombre de fois en allant me promener , il me connoissoit , & me dit : « Ar- » » rétez , Monsieur , où je vous passe ma » bayonnette au travers du corps. Je me » modérai , en disant : « O Chémé ! ( c'étoit » le nom de la Sentinelle ) vous n'êtes pas

» assez méchant pour tuer un homme qui  
 » ne vous a jamais fait de mal , & que vous  
 » connoissez . » En même temps j'écarte &  
 saisis sa bayonnette & son fusil , & le secoue  
 si fort , que je le fais tomber par terre . Je  
 pris ma course tout armé , & j'entrai dans  
 le bois du parc pour me cacher aux regards  
 de tout le monde ; ensuite je jetai le fusil ,  
 & fis un demi-tour à droite ; & toujours  
 en courant , j'eus bientôt rencontré la mu-  
 raille du parc . Je l'escalade , & saute de-  
 hors ; & à cinquante ou soixante toises , je  
 me cachai dans le premier lieu où je crus  
 ne pouvoir être découvert jusqu'à la nuit  
 close que j'entrai dans Paris .

Je fus tout droit chez les deux Demoiselles auxquelles j'ai dit que j'avois jeté mon paquet de papiers du haut des tours de la Bastille . Par un mot d'écrit pour elles , qui étoit dedans , je les avois prié d'aller porter ces papiers à un de mes amis , nommé la Baumelle , connu pour avoir critiqué la Henriade de Voltaire : je leur demandai

ce qu'elles en avoient fait : elles me répondirent qu'on leur avoit dit que M. de la Beaumelle étoit dans le pays étranger , & que depuis plus de quinze mois , ne me voyant plus promener sur le haut des tours de la Bastille elles m'avoient cru ou sorti de captivité , ou mort ; & qu'elles les avoient brûlés . En un mot , je vis que ces deux Demoiselles avoient beaucoup plus de sensibilité que d'esprit ; car il est évident que si ce message eût été entre les mains d'une personne un peu intelligente , entre les mains enfin d'une Madame Legros , que nous aurons occasion de connoître par la suite , elle seroit venue à bout , & peut-être alors en peu de temps , de me tirer des griffes de mon nouvel ennemi ; la première étant morte peu de tems après que je leur eus jeté ce paquet .

M. de Sartines favoit , pour mon malheur , que j'étois protégé par feu M. le Maréchal Duc de Noailles , père de celui d'aujourd'hui , qui vivoit alors , par M. de

Silhouette , &c. Et moi je n'ignorois pas que mon évasion ne dût le jeter dans de grandes inquiétudes. J'étois alors âgé de quarante ans , & j'échappois pour la troisième fois d'une captivité de dix-sept , dans la dernière desquelles sur-tout j'avois souffert des tourmens au-dessus de toute expression. Je soupirois cependant plus après le repos qu'après la vengeance , qui auroit pu m'attirer de nouveaux malheurs encore : & comme un honnête homme commence toujours par la douceur & la modération pour accommoder les affaires , afin de mettre son ennemi dans son tort , le lendemain de mon évasion , j'écrivis à M. de Sartines pour le rassurer , & lui protester que je ne ferois pas une seule démarche , que je ne dirois point une seule parole qui pût lui déplaire , ou ternir sa réputation. Malgré cela , il n'en avoit pas moins pris la résolution de me perdre. Il prévint en conséquence les Ministres contre moi : il fut lui - même chez M. le Comte de la Marche , aujourd'hui Prince de Conti ,

chez M. le Maréchal Duc de Noailles; il envoya des Exempts à Petit-Bric, maison de campagne de M. de Silhouette. Il lui écrivit que c'étoit à sa recommandation qu'il m'avoit accordé des adoucissements, dont j'avois abusé, &c. Nota, que cela n'étoit point: néanmoins cela me porta des coups mortels, tant a de force le droit ou le pouvoir de calomnier.

De mon côté je n'étois pas moins intrigué que lui, voyant qu'il vouloit absolument me perdre.

Je fus chez un de mes amis, les Chevalier Méhégan, qui a un frère Brigadier des Armées du Roi; je viens d'apprendre qu'il est mort: c'étoit un homme d'esprit. Je lui racontai mes malheurs. « Comment, » dit-il, c'est vous qui avez échappé du « Donjon de Vincennes ? Oh ! je vous » dirai, mon cher ami, que M. de Sartines, & le frère de la Marquise de Ponpadour, (tout le monde a connu le peu

» d'esprit , & la brutalité de caractère de  
» ce marquis de Marigny ) » sont dans une  
» peine extrême à votre égard. Je sais très-  
» certainement que tous les Exempts , tous  
» les Commissaires , tous les Recors , tous  
» les Inspecteurs de Police , en un mot ,  
» je sais qu'ils vous font chercher dans tout  
» Paris par trois mille personnes. De plus ,  
» ils ont promis mille écus à celui qui leur  
» donnera votre adresse : on a envoyé votre  
» signalement à toutes les Maréchaussées  
» de France pour vous arrêter.

On ne craint point un coquin , même  
un scélérat , auquel on n'a fait que le mal  
qu'il mérite. Ceux-ci fuient la justice , &  
moi je la recherchois : & voilà précisément  
ce que M. de Sartines & le Marquis  
de Marigny craignoient tant que je ne  
trouvasse un moyen , un débouché ; &  
c'étoit à cause de cela justement que M. de  
Sartines étoit allé chez M. le Comte de  
la Marche , chez M. le Duc de Noailles ,  
chez M. de Silhouette , pour les empêcher

de me tendre une main secourable ; ce à quoi il ne réussit que trop bien. Enfin , le Chevalier de Méhégan me dit : « Perdu pour perdu , je vous conseille d'aller à Fontainebleau où est le Roi , de vous jeter à ses pieds , & de lui demander justice ». En conséquence , j'écrivis au Ministre de la guerre , & je lui donnai ma parole d'honneur « que je serois chez lui le 18 Décembre 1765 , & que je le supplierois en grace de ne point me faire arrêter avant de m'avoir accordé un moment d'audience ; qu'ensuite , s'il me l'ordonnoit , je me rendrois moi-même en prison : malgré tous les gens postés pour m'arrêter , j'arrivai dans son appartement un jour plutôt que je n'avois promis ; c'est à-dire , le 17. Dès l'instant que je me fus fait annoncer , il me fit arrêter à côté de son Suisse , sans vouloir me permettre de dire une seule parole. Je fus garotté avec des cordes ; on me mit dans un carosse , & je fus conduit tous droit dans le Donjon de Vincennes , où je fus jeté en arrivant

dans le cachot noir. En entrant dans ce lieu , je ne pus m'empêcher de m'écrier , hélas ! ... Est-ce donc ainsi qu'on rend justice à l'innocence ! ... A ces mots un Porte-clés , nommé Monchalain , me dit d'une voix rébarbative : « On ne sauroit trop » vous accabler ... Vous êtes la cause qu'on » a pendu le Sergent qui vous gardoit ».

Oui cela est vrai ! si j'avois vu mettre le feu à un brâsier , pour y faire rougir plusieurs paires de tenailles pour m'arracher les entrailles. Oui.... oui , cette terrible vue n'auroit pas fait une aussi cruelle impression sur mon cœur , que cette affreuse parole , que je crus véritable. Je perdis connoissance , ne sentant aucun de mes maux personnels ; je tombai sur ma poignée de paille , & pendant plus de deux mois , il me fut impossible de prendre un moment de repos. Dans l'obscurité de ce cachot affreux , je n'avois devant les yeux , sans cesse , que ce sergent ! Il étoit innocent , car il avoit fait tout

ce qui étoit en son pouvoir pour m'arrêter ; & ce n'étoit nullement de sa faute si j'étois & plus adroit & plus vigoureux que lui ; & à tout instant , grands Dieux !.... je le voyois monter à la potence.... Je voyois l'officier des hautes-œuvres lui arracher la vie.... puis couper la corde , & le laisser tomber comme un sac de terre.... Ah ! quel spectacle , bon Dieu ! pour un honnête homme , que d'avoir sans cesse devant les yeux , un pauvre malheureux qu'il a fait pendre.... Oui , j'ose dire que toutes les furies de l'enfer n'auroient pu ajouter quelque chose à mon martyre. Que si depuis l'instant qu'on m'eut dit cette abominable fourberie , il est entré dans ma bouche un morceau de pain , un verre d'eau ; je ne prenois cette triste nourriture , que dans l'espérance que Dieu me feroit un jour la grace de venger la mort de cet innocent. Et comme je ne pouvois le bannir de ma vue , infailliblement j'aurois perdu l'esprit ; je serois devenu enragé comme ce pauvre d'Alegre , si Dieu ,

touché de ma peine , n'eût eu pitié de moi de la manière suivante :

Nuit & jour je faisois des cris épouvantables !.... Dieu.... oui Dieu donna la hardiesse à une sentinelle , nommé Ar..... Lorrain , de s'approcher de la porte de mon cachot , à minuit précises : Et ce ce brave homme me cria le plus bas qu'il le put : « Monsieur , ne vous désespérez » pas , Dieu aura pitié de vous , il mettra » fin à votre peine . — Ah ! mon ami ! » lui dis-je , il n'est plus possible de mettre » fin à ma peine..... Jamais je ne pourrai » oublier que suis la cause que ce pauvre » Vielcastel a été pendu ! — Que me di- » tes-vous , reprit-il , Monsieur ? que vous » êtes la cause qu'on a pendu Vielcastel , » notre Sergent ?.... Oui . — Eh ! Mon- » sieur , on vous a trompé , il est aujour- » d'hui de garde au Donjon . Il est bien » vrai qu'il a été mis au cachot avec les » autres sentinelles qui vous gardoient ; » mais le lendemain de votre arrivée , on

” leur a rendu leur liberté , &c. ».

Si la douleur me fit perdre connoissance ,  
la joie m'ôta la parole ; tous les organes de  
mon corps se dilatèrent. Ma bouche s'ou-  
vrit , je ne pouvois plus la fermer. Je me  
jettais sur la terre ; je la pressai de mes bras ,  
en y appuyant ma bouche..... Je la bai-  
fois , comme si cette terre eût été les pieds ,  
le corps de Dieu même , en reconnaissance  
de la grande grace qu'il venoit de me  
faire. Car , je serois devenu enragé si j'é-  
tois resté encore un mois dans un état si  
terrible.

Oui , si on m'avoit dit : on vient d'assa-  
ffiner votre père , votre mère , n'y ayant  
point de ma faute ; à la longue , il auroit  
été possible que je me fusse consolé de ce  
malheur , tel douloureux m'eût - il paru  
d'abord. Mais jamais !.... au grand jamais ,  
je n'aurois pu avoir un moment de repos ,  
ni me consoler d'avoir été la cause qu'un  
brave homme , qu'un innocent eût été

pendu. C'est une épine qu'il est impossible d'arracher du cœur d'un homme de probité ; & j'ose dire que Cicéron , Démosthènes , & J. J. Rousseau , avec toute leur éloquence , ne pourroient peindre la centième partie des maux que je souffris. On ne devroit pas permettre de pareilles fourberies , capables de faire étrangler un homme sensible , ou qui n'auroit point de religion ; ou tout au moins de le faire devenir enragé. S'il est permis d'ôter la vie à un criminel dans les supplices , je ne crois pas permis de la lui prolonger dans de pareilles cruautés.

Le neuf juillet 1777 , un gentilhomme de mes amis , dîna avec M. Boucher , premier secrétaire de M. le Noir , lieutenant général de police ; il y fut question de moi ; & ce secrétaire lui dit : savez - vous combien ce Monsieur a déjà coûté au roi ? deux cents-dix-sept mille livres. Or , d'après l'injustice affreuse dont il est démontré que je suis la victime ; car on a violé dans

ma personne toutes les loix divines & humaines ; je ne crois pas qu'aucun tribunal de justice pût me refuser de me faire donner , en dédommagement , par mes persécuteurs vivans , ou sur les biens de ceux qui sont morts , la même somme qu'ils ont fait dépenser injustement au roi pour me faire périr .

*Fin de la seconde Partie.*

---

*TROISIEME PARTIE.*

**A** LA mort du roi Louis XVI, arrivée le dix mai 1774, il y avoit vingt-cinq ans que j'étois dans les prisons. L'année suivante, M. de Malsherbes, ministre, & M. Albert, lieutenant général de police, vinrent visiter tous les prisonniers du donjon de Vincennes : j'eus le bonheur de les voir. M. de Malsherbes fut le premier à me promettre de me rendre la liberté au premier jour. Il eut la bonté de s'informer si j'avois de quoi vivre en sortant d'une aussi longue captivité. Quelques jours après, il m'envoya demander, par M. de Rougemont, lieutenant de roi, un mémoire des hardes dont j'avois besoin pour ma sortie. M. Amelot remplaça bientôt ce respectable ministre ; mais à la place de M. Albert, ce fut hélas ! M. le Noir qui fut fait lieutenant de police.

M. de Saint-Vigor, contrôleur général de la maison de la reine, s'adressa à M. Amelot, pour solliciter ma sortie. Ce ministre me la rendit bientôt. L'exempt m'en apporta l'ordre le cinq juin 1777, m enjoignit de me rendre chez M. le Noir, pour parler à ce magistrat, qui m'indiqua lui-même l'endroit où je devois toucher l'argent que me devoit envoyer ma famille. Le lendemain, je me rendis à l'hôtel de la police. J'affurai M. le Noir de mon respect, & lui demandai la permission d'aller à Versailles pour remercier le ministre qui avoit délivré l'ordre de ma sortie, & M. de Saint-Vigor, qui avoit bien voulu la solliciter. Ce magistrat me l'ayant accordée, je me rendis d'abord chez M. de Saint-Vigor, qui m'envoya chez M. Amelot, en me recommandant de demander M. Riviere, commis de ce ministre, & M. Robinet, premier commis, qui me dit que ma famille desiroit ardemment de me voir, que je lui devois

bien cette satisfaction , en me rendant au  
plutôt à ses desirs.

M. Riviere m'introduisit lui-même dans l'appartement de ce ministre ; mais comme il étoit à s'entretenir avec un ambassadeur , je ne pus lui faire mes remerciemens de la grace qu'il m'avoit accordée. Le lendemain , je me rendis de nouveau chez M. Riviere , pour le prier de me faire obtenir une audience de M. Amelot , afin de lui parler de mes affaires. J'eus l'honneur d'entretenir ce ministre , & de lui remettre quelques-uns des projets que j'avois fait pendant ma captivité , & dont j'avois appris , depuis ma sortie , qu'on s'étoit servi. Je le priai de vouloir bien les examiner , & de me dire ensuite ce qu'il en penseroit. Après les avoir lus attentivement , il me dit , en parlant de mon projet militaire , que s'il étoit vrai que j'eusse rendu ce service , & que je n'en eusse point été récompensé , il lui paroifsoit équitable que je le fusse ; & que pour

cela, je devois présenter au roi un placet.

Je touche au plus douloureux des instans de ma vie. J'en frémis encore en y pensant; je vais rappeler le moment où toutes mes espérances s'évanouirent, indiquer le jour, où repoussé au fonds de l'abîme que j'avois su franchir, je le vis pour jamais refermé sur ma tête.

Je m'étois fait une loi de soumettre à M. Riviere le placet que je me proposois de présenter au roi & au ministre, qui le trouva bien. M. le Prince de Beauveau, capitaine des gardes, à qui j'eus l'honneur de demander permission de présenter mes papiers, eut aussi la bonté d'approuver tout ce qu'ils contenoient, & de les signer selon l'étiquète. Il m'instruisit que je devois les présenter au roi à la porte de la chapelle, quand il iroit à la messe. Ce prince exigea même de moi un récit exact de toutes mes avantures, & l'écouta, j'ose le dire, avec le plus grand intérêt; je re-

mis ensuite mes papiers à Sa Majesté. Au bout de douze jours , quand j'allai demander la réponse de mon placet , le ministre , auparavant si disposé en ma faveur , ne me fit qu'un accueil froid & réservé , qui , je l'avoue , me fit concevoir un triste pressentiment de nouveaux malheurs. Pour toute réponse , on m'enjoignit de retourner promptement dans ma province. J'obtins un délai de huit jours , pour me munir des choses qui m'étoient nécessaires , & je retournai à Paris le dix juillet. Je me rendis , sur une lettre d'invitation du lieutenant général de police , à l'hôtel de ce magistrat : j'en reçus un ordre précis de retourner dans ma province ; je lui promis une prompte obéissance , & en effet je pris le lendemain le coche d'Auxerre.

Le 15 Juillet , j'étois à quarante-trois lieues de Paris , à S. Brien , deux lieues au-dessus d'Auxerre , véritable route de l'endroit où il m'étoit ordonné de me rendre

rendre ; un coup de foudre m'auroit moins frappé que ne le fit la vue d'un Inspecteur de Police, nommé Marais, qu'on avoit envoyé en poste sur mes traces. Il m'arresta, me fit reprendre la route de Paris ; me conduisit dans la prison du petit Châtelet, où je fus mis au secret. Trois jours après, le Commissaire Chenon père, vint se saisir de tous mes papiers, parmi lesquels on n'en trouva sans doute aucun contre la Religion, le Gouvernement & les loix. Le premier Août 1777, du petit Châtelet je fus transféré à Bicêtre, & jetté dans un cachot à dix pieds sous terre. On ne daigna pas m'instruire du prétexte d'une détention aussi inattendue, aussi rigoureuse ; on se contenta de me dire avec brutalité, en me renfermant dans mon cachot, que je serois roué de coups de bâton, si j'osois écrire à M. Amelot.

Cet événement, joint aux circonstances qui l'ont précédé, accompagné & suivi, a toujours été pour moi une énigme in-

compréhensible , quelques efforts que j'aie faits pour en pénétrer la cause. L'ame la plus dure ne pourra , je crois , s'empêcher de convenir que la faute de jeunesse qui avoit occasionné ma première détention , n'eût été suffisamment expiée par vingt-sept années de captivité. Cette faute d'ailleurs étoit en effet pardonnée , puisqu'on m'avoit accordé mon élargissement ; & il est certain , & fera par la suite avéré , que , depuis le 6 Juin , époque de ma liberté , jusqu'au 25 Juillet qu'elle me fut de nouveau ravie , ma conduite avoit été parfaitement innocente , & mes propos circonstants , jusqu'au silence le plus exact. Pourquoi donc M. Amelot , qui m'avoit paru favorablement disposé lors de ma première visite , me sembla-t-il tout-à-fait refroidi la seconde ? Pourquoi me donner l'ordre de quitter Paris & de retourner dans ma province ? Pourquoi enfin , dans le moment où j'exécute ponctuellement cet ordre , me faire arrêter à quarante-trois lieues de Paris ? & pourquoi , sur-tout , faire en-

fermer un homme, auquel on ne pouvoit reprocher aucun crime, dans un cachot souterrain de Bicêtre? .... Séjour affreux, qui n'a jamais été destiné qu'aux plus grands scélérats, souillés des plus noirs forfaits, & auxquels des raisons politiques ont voulu sauver les derniers supplices.

La lettre choquante que j'avois adressée à M. de Sartines étoit-elle ignorée de M. Amelot lorsqu'il m'accorda ma liberté? lors même de ma première visite? ... En auroit-il été informé depuis par M. de Sartines; & seroit-ce pour se venger encore de cette lettre que ce Lieutenant de Police, devenu Ministre de la Marine, auroit sollicité ma nouvelle détention? Il n'est pas vraisemblable que M. de Sartines, sans autre motif, eût poussé aussi loin le ressentiment d'une offense déjà très-ancienne, déjà expiée, & dont le désespoir seul dans lequel il m'avoit plongé lui-même, avoit été l'unique cause, & ce motif ne paroît pas suffisant pour expliquer une aussi

grande rigueur. Mais j'avois été traité de lui avec beaucoup de cruauté , & je puis dire d'injustices ; il n'ignoroit pas d'ailleurs que je serois tenté de le faire , & il paroît plus probable que voilà le véritable crime qui a occasionné mon nouveau malheur , & qui a fait desirer à M. de Sartines & à son ami M. Lenoir , de me soustraire à tous les regards , & à m'ensevelir dans l'oubli le plus profond ; voilà ce qui les a engagés à faire choix d'un cachot souterrain de Bicêtre pour me servir de prison ou plutôt de tombeau ; & cette explication est la seule qu'on puisse donner à un choix qui , sans elle , ne pourroit certainement paroître qu'absurde & inconcevable.

Si cette explication avoit besoin de confirmation , elle la recevroit de la bouche de M. Lenoir lui-même , qui ne pouvoit cet hiver s'empêcher de témoigner aux personnes qui sollicitoient mon élargissement , les craintes qu'il avoit que *je n'écrivissè* ; & qui ne cessoit de leur répéter

que s'il me lâchoit une fois , je ne manquerois pas *d'écrire* aussi-tôt que je serois en liberté.

Au reste , j'ai été tellement oublié dans ce cachot , que j'y ai passé six années sans avoir un seul juge , ni avoir été interrogé une fois ; & que le seul interrogatoire que j'aie subi , est du 21 Avril ( 1783 ) dernier.

---

## INTERROGATOIRE.

M. Lenoir. Votre tête est elle rassurée ? de tems en tems n'avez - vous pas encore de petites folies.

Latitude ( avec étonnement ). Je n'ai jamais donné de preuves d'avoir perdu l'esprit.

M. Lenoir. J'ai lu vos lettres.

Latitude. Les avez-vous lues en ma présence ?

M. Lenoir. Non.

Latitude. Mais il n'est pas permis de punir un homme sans entendre sa défense.

M. Lenoir. Mais vous avez échappé de la Bastille , de Vincennes ; ce sont là des folies.

Latitude. Si vous appellez folies des traits d'esprit , cela est différent ; mais je ne crois pas que personne au monde , ni aucun de ceux qui sont ici à m'écouter , pense qu'il y ait de la folie à échapper de ces redoutables demeures ( il y avoit trente

personnes présentes) , il faut au contraire avoir une bonne tête , & l'esprit très-présent , pour réussir à de pareilles opérations (Tous ceux qui m'écoutoient , ont dit : ma foi il y a plus d'esprit que de folie ).

M. Lenoir, avez-vous cherché à échapper de cette maison ?

Latude , non Monsieur.

M. Lenoir. Et pourquoi ayant échappé des autres maisons , n'avez-vous pas essayé à échapper de celle-ci ?

Latude. J'ai échappé des autres prisons , parce que j'avois à faire à une Partie qui n'entendoit ni rime ni raison ; mais , dans cette maison , j'ai toujours espéré qu'on me rendroit la justice qui m'est due.

M. Lenoir. Qui est votre Partie ?

Latude. Monsieur , permettez-moi de vous taire son nom.

M. Lenoir. Pourquoi ? Vous n'avez qu'à le dire.

Latude. C'étoit Madame de Pompadour.

M. Lenoir. Mais vous avez eu plusieurs traits de folie ?

Latude. Ceux qui vous ont dit cela vous en ont imposé : jamais je n'en ai eu ; & je vous supplie de vous souvenir du bon rapport que les Moines de Charenton vous firent, en 1776, de ma bonne conduite, & qu'en conséquence vous me promîtes ma sortie au premier jour. Voilà six ans que je suis ici au cachot, à dix pieds sous terre, au pain & à l'eau ; & je demande le premier pour quel crime j'ai subi un traitement aussi rigoureux ? Or, si j'avois été affecté de la moindre folie, il est sans doute que dans ce lieu affreux j'en aurois donné quelque signe ; car, sans les secours généreux d'une Dame vertueuse, j'y serois mort de misère.

M. Lenoir. N'est-ce pas Madame Rossignol ? (il avoit oublié le nom de la Dame dont il voulloit parler).

Latude. Non, Monsieur ; mais elle m'a envoyé des secours sur le récit qu'un Prisonnier lui fit de ma triste perplexité. Or, vous n'avez qu'à demander à M. Tristan que voilà, à M. le Capitaine, à M. le

Lieutenant , si depuis six ans que je suis ici , j'ai donné le moindre sujet de plainte. ( Ces Messieurs répondirent unanimement que non , & M. Tristan ajouta même que M. le Chevalier s'intéressoit au sort de Latitude ). Un fou n'est pas toujours maître de sa tête ; si je l'étois , présentement que je suis en votre présence , & celle de tant de personnes respectables qui vous entourent , il est hors de doute que je vous aurois lâché quelques extravagances ; je ne crois pas que j'aie proféré une seule parole qui puisse faire juger que j'aie perdu l'esprit.

M. Lenoir. Non ; mais votre liberté vous a été rendue.

Latitude. Oui , Monsieur , le 6 juillet ; & je vins vous remercier & vous demander la permission d'aller à Versailles pour remercier le Ministre & M. de Saint - Vigor , Contrôleur - Général de la Maison de la Reine , qui l'avoit sollicitée. Ce Monsieur étoit un bon ami de feu mon père ; il me dit de m'adresser à M. Rivière , Commis de M. Amelot , qu'il étoit instruit , & me diroit tout ce que j'avois à faire. Or , il est évident que j'ai suivi tous ses bons conseils au pied de la lettre pendant quarante jours que j'eus m'a liberté. Il est

constant que je ne proférai pas une parole qui pût déplaire à personne ; & néanmoins , malgré ma bonne conduite , retournant dans le sein de ma famille , je fus arrêté à quarante lieues de Paris , & mis dans un cachot à Bicêtre ; & voilà la première occasion que j'aie eue de demander pour quoi j'y ai été conduit.

M. Lenoir. Connoissez-vous vos ennemis ?

Latude. Je ne les connois , ni ne veux les connoître.

M. Lenoir. Mais vous soupçonnez quelqu'un ?  
 ( Ceux qui étoient avec M. Lenoir dirent : il faut le dire si vous les connoissez , on veillera à votre conservation ).

Latude. Puisque vous voulez que je le dise , je crois que c'est M. de Sartines , votre bon ami , qui me persécute.

M. Lenoir. Il est vrai que M. de Sartines est mon ami ; mais , enfin , où prétendez - vous aller , vos papiers sont sous les yeux du Roi .

Latude. S'il n'y a que mes papiers sous les yeux du Roi , je dois bien espérer , parce qu'ils ne con-

tiennent que des choses justes & équitables , & je  
ne cesse d'adresser au ciel des prières pour la con-  
servation de ses jours précieux , & de toute la  
Famille Royale.

*Fin de l'Interrogatoire du 22 Avril 1781.*

---

TOUT ce qui suivit ma dernière déten-  
tion , fut calculé pour épaisser l'obscurité  
dans laquelle on vouloit ensévelir ma mal-  
heureuse existence , & pour écarter le peu  
de personnes qui pouvoient y prendre  
part ; & rien ne fut épargné pour me pri-  
ver de tout appui , & me faire tomber  
dans un abandon universel.

Un Gentilhomme de mes amis ayant été  
à l'Hôtel de la Police pour s'informer du  
crime que j'avois commis , on ne se fit pas  
scrupule de lui répondre que j'avois été  
chez une dame de condition pour lui tirer  
de l'argent , en l'intimidant par des me-  
naces.

Quelque tems après , M. le Président de  
Gourgues , en faisant la visite de Bicêtre ,  
me découvrit dans mon cachot . Le seul  
mot de trente - trois ans de captivité le  
fit frémir , il daigna s'intéresser à mon

fort ; mais on l'affura que ce laps de tems n'avoit encore pu modérer ni mes emportemens , ni mes violences.

M. le Vicomte de la Tour du Pin , ému d'une semblable compassion , voulut bien aussi faire quelques démarches en ma faveur auprès d'une personne en place ; mais on l'écarta , en disant que j'étois détenu par un ordre particulier du Roi . Ainsi , on faisoit des réponses différentes suivant l'état & le caractère des personnes qui sollicitoient ma liberté , & on choisiffoit pour chacune celles qui étoient les plus convenables à leur état , & à les dissuader de s'intéresser davantage à mon sort .

La contrariété de ces réponses suffiroit seule pour prouver qu'elles n'étoient que des prétextes inventés pour se débarrasser de mes sollicitations . La fausseté de la première est démontrée par cela seul qu'on a cessé de l'articuler , puisque de toutes il n'y avoit qu'elle qui pût justifier en quel-

que sorte la rigueur dont on me traitoit.

Il n'en existe d'ailleurs aucunes traces dans les bureaux de la Police , qui ont été compulsés cet hiver par les personnes qui sollicitoient ma liberté , & qui auroient cessé de s'intéresser à moi , si jeusse été coupable d'un crime aussi honteux. Enfin ce qui complette mon innocence , c'est que M. de Sartines & M. Lenoir font convenus , devant témoins , que ce crime ne m'avoit jamais été imputé ; & l'on voit en conséquence qu'il n'est fait aucune mention de cette accusation dans l'interrogatoire que m'a fait subir M. Lenoir , le 21 Avril dernier.

A l'égard de la folie & des emportemens qu'on m'y reproche , quand j'aurois eu réellement l'esprit aliéné par la longueur & par l'excès des maux ; & quand , dans l'horreur de ma prison , j'aurois eu le malheur de me livrer quelquefois au désespoir , est-ce en prolongeant les tourmens qui

m'auroient mis dans cet état , qu'on prétendroit les faire cesser ? Est-ce au fond d'un cachot souterrain qu'on doit renfermer un homme innocent , dont les longues douleurs auroient troublé la raison ? Et la justice & l'humanité ne sont-elles pas également révoltées d'un semblable traitement ? Si j'étois effectivement en démence , ce ne seroit ni à Bicêtre , ni encore moins dans un cachot que je devrois être renfermé ; mais dans un des asyles destinés au traitement de cette maladie . Je pourrois en ce cas réclamer , à bien juste titre , les soins qui sont dûs à tous les infortunés qui sont dans cet état ; & j'y aurois certainement des droits plus incontestable que personne , puisque ce malheur ne pourroit être que l'effet des longues rrigueurs dont j'ai été accablé , & auxquelles mon esprit auroit enfin succombé .

Mais , graces au Ciel , cette imputation est aussi fausse que la première : j'espère que la lecture de ces Mémoires , auxquels je ne

mets aucunes prétentions d'Ecrivain , en avouant qu'ils sont de moi , suffira seulement pour convaincre que ma raison n'est pas plus égarée , que ma mémoire aliénée : & mon Confesseur , mes Gardes , les Administrateurs de la maison où je suis détenu , & depuis que je suis sorti du cachot , mes Conforts de détention , tous enfin sont prêts à rendre témoignage de ma patience & de ma douceur .

Enfin le Ciel ayant accordé un Dauphin aux vœux de la France , le Roi eut la bonté de nommer une Commission , qu'il chargea de faire grâce à tous les prisonniers qui ne seroient pas prévenus de crimes capitaux . M. le Cardinal de Rohan , Président de cette Commission , m'entrevit au fond de mon cachot en faisant la visite de Bicêtre , il prit pitié de la misère extrême dans laquelle j'étois plongé , & me promit d'examiner mon affaire avec les yeux de la justice & de la compassion . Il commença à me faire sortir du cachot , en me laissant espérer

espérer qu'il me rendroit bientôt ma liberté; il me rendit au moins la lumière , & me fit mettre, en attendant l'autre, à la chäuf- fée de Bicêtre , où je suis encore au pain & à l'eau. Et c'est de ce lieu honteux , où , confondu comme je le suis avec le rebut de la société , que comptant toujours sur l'accomplissement des promesses de M. le Cardinal , j'ai trouvé encore le moyen de faire passer en des mains sûres la première partie des Mémoires que vous lisez.

Quelques personnes considérables en les lisant , furent touchées de l'excès de mes malheurs , & daignèrent solliciter mon élargissement. M. Lenoir ayant appris , ou par elles , ou je ne fais comment , que j'étois sorti du cachot ; ayant su les espé- rances que M. le Cardinal m'avoit don- nées , & voyant sur-tout l'éclat que ce Mé- moire commençoit à faire , & l'intérêt qu'il inspire , se montra disposé à écouter favo- rablement les sollicitations qu'on lui feroit ; promit à plusieurs reprises de m'accorder

*ma liberté ; fit espérer qu'elle seroit plutôt obtenue par lui que par le moyen de la Commission, & empêcha de cette manière qu'on ne fit des démarches auprès d'elle.*

M. Lenoir, en confirmation de ses promesses, demanda que quelqu'un se présentât pour répondre de ma conduite. Une Dame charitable s'offrit pour remplir cette formalité. A la vérité cette Dame effrayée des fuites que des gens officieux ne manquèrent pas de lui faire envisager que cette démarche pourroit avoir pour elle, différa quelque temps de faire les soumissions qu'on exigeoit. Mais enfin après bien des longueurs & des délais, M. Lenoir, vaincu par de nouvelles instances, envoya chercher cette Dame, lui promit positivement ma liberté ; la rassura sur ses craintes, & l'engagéa à donner ce cautionnement qui fut enfin signé, & qui existe dans les bureaux de la Police.

En apprenant ces détails, je crus tou-

cher au moment qui doit mettre fin à mes malheurs ; & l'espérance d'une délivrance prochaine , me les faisoit déjà oublier. Mais hélas ! qu'elle est la fatalité qui me poursuit ? & qu'on se représente s'il est possible l'accablement affreux dans lequel me plonge aujourd'hui la triste nouvelle que je reçois , qu'après des espérances bien fondées , des paroles aussi positives , le Ministre refuse de m'accorder ma liberté ; assure que le Roi me regarde comme un homme atroce & dangereux , & déclare que mes longues souffrances n'auront d'autre terme que celui de ma vie.

Quel mystère inconcevable renferme cette funeste déclaration du Ministre , & comment peut-on l'accorder avec les promesses que M. Lenoir n'a cessé de faire aux personnes qui ont daigné le solliciter en ma faveur. S'il est vrai que le Roi ait prononcé ces terribles paroles , qui sont pour moi l'arrêt de la mort la plus cruelle ; s'il est vrai qu'il ait de moi cette idée d'atroce ,

quel compte faut-il qu'on lui ait rendu de ma conduite ? Quel portrait affreux lui aura-t-on fait de moi ?

Le Roi ne connoît ni ne peut assurément connoître les prisonniers qui sont détenus en vertu des ordres donnés en son nom , & ne peut rien savoir de ce qui les concerne , que d'après l'exposé qu'on lui fait de leur caractère & de leurs actions . La justice & la bonté du Roi étant connues , on peut donc toujours , d'après le rapport qu'il entendra faire d'un prisonnier , prévoir quels ordres il donnera à son égard : & celui qui lui fait ce rapport , sans qu'aucun contradicteur lui soit opposé , ni que le prisonnier puisse être entendu dans ses défenses , est donc , pour ainsi dire , le maître de déterminer la volonté du Roi , & lui dicte ( si l'on ose ainsi parler ) en quelque sorte sa décision .

M. Amelot est personnellement aussi peu instruit de ma conduite que le Roi lui-

même , & ne peut rien savoir que par le compte que M. Lenoir lui en rend ; & par conséquent M. Lenoir a déterminé le rapport que M. Amelot fait au Roi de moi , aussi nécessairement que celui de M. Amelot va déterminer la décision de Sa Majesté .

Comment donc supposer que M. Lenoir fût sincère quand il promettoit de m'accorder ma liberté , tandis qu'il étoit résolu de moi à M. Amelot un compte qui le forceroit de faire au Roi un portrait de mon caractère , qui devoit déterminer Sa Majesté à me retenir à jamais dans la plus triste captivité .

M. Lenoir pourroit-il donc être en effet sincère , ou s'il ne l'étoit pas , quel pouvoit être le motif de cette dissimulation , & le but qu'il se proposoit par cette feinte ? .... On se perd en y pensant ; & mes malheurs sont en vérité si grands & si extraordinaires , qu'il est aussi difficile de les comprendre , que de les supporter .

S'il est possible de supposer que M. Lenoir fût sincère dans le temps qu'il promettoit de m'accorder mon élargissement; la seule cause qu'on puisse soupçonner de son changement de volonté à mon égard, ne peut s'attribuer qu'à l'endroit vers la fin de mon interrogatoire, où il m'a, pour ainsi dire, forcé d'avouer que je croyois que M. de Sartines étoit mon ennemi; & où il déclare lui-même au contraire que M. de Sartines est son ami. Mais si telle est la raison du changement des dispositions de M. Lenoir, & si ce seul mot prononcé a décidé ma perte, je puis dire que je suis tombé dans un piège bien funeste, & que je suis puni bien cruellement de ma simplicité.

Je supprime la foule des réflexions qui se présentent, & je demande comment on a pu me représenter comme un homme dangereux & atroce? Comment-on peut savoir qu'un homme qui n'a paru qu'un moment dans la société pendant son extrême

jeunesse : un homme que toutes les personnes qui ont pu le voir dans la plus affreuse des captivités , disent avoir été pendant toute l'énormité de ce temps le plus résigné , le plus patient , le plus doux des hommes , & sont prêts à rendre unanimement ce témoignage encore satisfaisant pour lui.

Il est temps de finir ces Mémoires , qui dans le temps désespéré où je suis , ne peuvent qu'accroître encore mes maux , en me rappelant leur cause , leur durée & leur excès. Ma première faute , quoique réprehensible , & que je suis bien éloigné de chercher à excuser , ne renfermoit du moins en elle-même aucune intention criminelle : elle recevroit même une sorte d'atténuation de mon inexpérience & de ma jeunesse ; & ce qu'on peut me reprocher depuis , mérite à peine le nom d'imprudence.

En réparation , j'ai langui douze mille cent-soixante-trois jours dans les différentes

prisons où j'ai été transféré successivement. De ce nombre de jours , de ces jours dont chacun semble si long , couché sur la paille sans couverture , dévoré par des insectes dégoutans , réduit au pain & à l'eau pour toute nourriture , j'en ai gémi trois mille cent-soixante-sept dans l'humidité & l'infection , dans l'obscurité des cachots : & pendant douze cents-dix-huit de ces jours , ou plutôt de ces nuits perpétuelles & affreuses , mes pieds & mes mains ont été meurtris & écorchés par les fers dont on m'enchaînoit.

Le plus grand criminel paroîtroit , sans doute , déjà trop puni par ces longs tourmens : qu'on compare ma faute à cet énorme supplice ; & qu'on dise , d'après ce tableau , si l'on peut refuser à mes malheurs une larme de pitié !

## EXTRAIT

*Du Mémoire de M. de Comeyras.*

C E S T à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Dauphin , & lorsque le Roi a nommé cette Commission , dont l'objet est de faire grâce aux coupables qui n'ont pas commis des crimes capitaux , que M. le Cardinal de Rohan , qui la préside , ayant été autorisé à se faire ouvrir toutes le prisons , trouva le malheureux DE LATUDE dans la sienne à dix pieds sous terre , couvert de lambeaux , une barbe d'un pied & demi de long , n'ayant pour lit que de la paille , du pain & de l'eau pour alimens . Il eut l'humanité de lui faire donner une demeure plus supportable ; & c'est à sa bienfaissance , & à celle d'un grand nombre de personnes du premier rang , auxquelles

M. le Cardinal de Rohan a fait connoître son sort , qu'il a dû les aumônes qui l'ont adouci.

'Un scélérat noirci des plus grands crimes, les auroit trop expiés par trente-cinq années de captivité , & toutes les barbaries qui l'ont accompagné. Qu'on juge quelle pitié mérite un homme qui n'a fait qu'une faute qui n'intéressoit ni le Roi ni rien de ce qui touche à sa personne , ni l'état , ni la société ; une faute , dont les motifs n'avoient rien de criminel , que sa jeunesse seule excusoit , & que six mois de prison auroient suffisamment punie.

Il demande aujourd'hui qu'on lui rende sa liberté ; mais ses ennemis s'y opposent encore : ne pouvant calomnier ses actions , ils calomnient ses pensées ; ils le peignent comme un fou , noir , dangereux , ulcéré d'une détention si longue & si cruelle , & dont la rage s'exhalera en injures & en libelles , dès qu'il aura la liberté d'en com-

poser impunément. Hélas ! ils le connoissent bien mal ! Agé de soixante ans , accablé d'infirmités prématurées , n'ayant plus que quelques jours languissans , ce n'est pas à cette triste vengeance qu'il les destine. Je n'aspire qu'à les passer paisiblement , soit avec ce qu'il pourra retrouver de sa famille , soit auprès de quelques amis généreux qu'il doit à ses malheurs , & qui le connoissent assez pour répondre au Gouvernement de tout ce qu'il fera le reste de sa vie . . . . .

---

*ADDITION DU MÉMOIRE*

LE sieur Latude a enfin obtenu sa liberté le 18 Mars 1784 , avec quatre cens livres de pension. C'est un bienfait de M. le Bon de Breteuil. Qu'il soit permis à l'auteur du Mémoire qu'on vient de lire , de faire connoître sa première & plus ancienne bienfaitrice , en lui rendant des actions de graces au nom de cet infortuné.

Une femme , nommée Madame le Gros , sortant de sa maison , rue des fossés Saint-Germain l'Auxerrois , dans le courant du mois de Juin 1781 , vit au coin d'une borne un paquet de papiers déjà froissé , & couvert de boue:elle le ramasse, rentre chez elle , & lut ce qu'il renfermoit. C'étoit un Mémoire qui exposoit une partie des malheurs du sieur de Latude , & qui étoit signé , *Henri Masers de Latude , prisonnier à*

*Bicêtre, dans un cachot à dix pieds sous terre, & au pain & à l'eau depuis trente-quatre ans.*

Ce Mémoire étoit adressé à un Président de Tournelle ; le malheureux prisonnier protestoit de son innocence, & demandoit qu'on le transférât à la Conciergerie, & qu'on lui fit son procès sur tous les griefs que pourroient imaginer ses ennemis.

Que Madame le Gros ait été fortement ému en lisant ce Mémoire : ce n'est pas ce dont on la loue. C'est l'effet qu'un malheur si long, si cruel, si extraordinaire, auroit produit sur l'ame la plus commune.

Mais qu'en apprenant le sort d'un infortuné, avec lequel elle n'avoit jamais eu de liaison d'aucune espèce, qui n'existoit même pas pour elle quelques heures auparavant, & qui n'avoit pour recommandation que l'excès de son malheur, elle ait résolu de consacrer sa vie à lui faire rendre sa liberté,

& de ne se reposer qu'après l'avoir obtenue ; qu'elle ait persisté trois ans entiers sans être un seul instant ni rebutée , ni effrayée des difficultés, des dégoûts , des dangers mêmes de toute espèce qu'elle rencontrroit. C'est un acte de vertu & d'humanité qu'il faut d'autant plus admirer , qu'il n'en existe peut-être pas un second exemple.

Elle avoit heureusement un mari qui étoit digne d'en partager le mérite. Il alla chez le Président de Tournelle , à qui le Mémoire étoit adressé , & qui lui dit « qu'il » avoit vu cet infortuné ; qu'il avoit fait « plusieurs démarches pour lui rendre ser- » vice ; mais qu'on lui avoit répondu que « c'étoit un homme dangereux , un fou , » sujet à des accès de rage , tels que trente- » deux ans de captivité n'avoient pas suffi à les amortir.

En apprenant cette réponse , & qu'on n'accusoit le prisonnier d'aucun crime ; elle se douta que sa folie n'étoit qu'un

prétexte inventé pour rebuter ses protecteurs, & empêcher qu'il ne fut secouru. Alors elle chercha à pratiquer dans le château de Bicêtre, quelques personnes par lesquelles elle pût arriver jusqu'à lui. Elle y réussit à force de temps & de peines, & s'en servit pour lui faire tenir une lettre, où elle lui marquoit : « J'ai trouvé votre » mémoire, qui m'a beaucoup attendrie ; » accordez-moi, je vous en prie, votre » confiance, je ferai tout ce qui est en » mon pouvoir pour vous être utile. En- » voyez-moi un détail bien circonstancié » de vos affaires, & sur-tout ne me dé- » guisez rien. Je ne signe pas, crainte » de quelque malheur ».

Cet infortuné n'étoit pas accoutumé à trouver tant de pitié dans une inconnue. Il se livra à elle sans réserve, malgré le mystère qu'elle lui avoit de son nom, & lui a fait passer ce qu'elle demandoit. C'est sur cette espèce de cannevas que son mari dressa les mémoires. Après quoi, l'un &

L'autre se mirent en mouvement pour lui chercher des protecteurs.

On ne dira pas toutes les peines qu'ils eurent pour en trouver. Nés l'un & l'autre de parens honnêtes, mais sans fortune ; ayant pour unique moyen de vivre , ce que le mari gagne à faire des éducations. Ils déroberent sur leur plus rigoureux nécessaire , de quoi payer les voitures qui les transportoient à Bicêtre , ou dans l'antichambre de ces gens , chez qui le pauvre n'a pas même le droit d'arriver crotté ; ou même à plusieurs lieues de Paris , & partout où ils croyoient pouvoir découvrir des protecteurs à leur prisonnier. On n'en citera qu'un seul exemple.

On avoit dit à madame le Gros , qu'il y avoit une madame du Chesne , femme-de-chambre de MADAME , qui en étoit fort bien traitée , & par qui elle pourroit faire parvenir un mémoire à cette princesse. Elle fit , pendant trois jours , des courses

courses dans tout Paris pour la découvrir : personne ne la connoissoit. Elle partit pour Versailles , & elle apprit que madame du Chesne étoit à Santeny , à sept lieues de Paris. Elle y va , & la trouve partie depuis une heure. Alors il fallut revenir à Paris , la bourse épuisée , moitié à pied & moitié dans les voitures qu'elle rencontrroit dans les chemins. Le lendemain elle retourna à Versailles , parvint à faire parler à Madame Duchesne , & même en rapporta la promesse de présenter le mémoire de son prisonnier. Elle s'étoit donnée une entorse en allant chez cette Dame , & n'en entreprit pas moins de revenir à pied à Paris. Mais après avoir horriblement souffert sur la route , elle tomba au haut de la montagne des Bons - Hommes , de fatigue , & accablée de douleurs , & hors d'état de faire un pas de plus. On la transporta chez elle , où elle passa six semaines dans son lit. Dès qu'elle put marcher , elle reprit le chemin de Versailles avec son Mémoire : mais Madame Duchesne refusa absolument de le

présenter. Elle lui avoua qu'un de ses amis en qui elle avoit toute (1) confiance , lui avoit dit : « de se bien garder d'importuner la Princesse pour un objet de cette nature : elle ajouta que le meilleur conseil qu'elle pouvoit lui donner à elle-même , étoit de se tenir tranquille , & de ne se plus mêler d'une affaire qui pouroit la perdre , sans qu'elle pût être dédommagée du péril qu'elle courroit par une espérance un peu raisonnable de réussir ».

Ce qui lui arriva alors chez Madame Duchesne , lui est arrivé cent fois depuis avec des gens bien plus considérables ; elle

(1) On voit à cette réponse l'air des Bureaux de M. Amelet , pris & rendu dans le langage politique & si cenfé d'un sieur Abbé Chaus , fils d'une Marchande de fils de la rue Mouffetard , devenu propriétaire de la charge de sous-précepteur des Pages du Roi , & Conseiller depuis long-tems de Madame Duch . . . . courtisan fin & délié , d'une prudence excessive , & seulement à l'affut des bonnes affaires qu'il peut lui faire solliciter sans péril.

pénétra jusques à eux avec une patience toujours agissante , & que rien ne lassoit. Elle n'avoit aucune peine à les émouvoir ; car tous les premiers mouvemens étoient bons ; mais tous les autres étoient foibles : & tout se terminoit par ne rien faire , ou du moins par ne rien obtenir.

C'est vers ce temps que naquit Monseigneur le Dauphin. On dit alors à Mme. le Gros que le Roi institueroit à cette occasion un tribunal , dont l'objet seroit d'examiner les procès de certains coupables , & de leur faire grâce quand ils n'aurroient pas commis de crime capital.

Elle songea tout de suite à y faire comprendre son prisonnier ; pour cela il falloit intéresser M. le Cardinal de Rohan , qui devoit présider la Commission. Elle commença par gagner la femme du Suisse , en lui racontant une partie de son histoire. De là , au bout de quarante ou cinquante visites , elle parvint jusqu'au Secrétaire. Il

Lui apprit que M. le Cardinal avoit déjà vu le prisonnier ; qu'il l'avoit fait retirer de son cachot souterrain , & lui avoit fait donner une demeure plus supportable , & qu'il venoit même de lui envoyer un secours d'argent : qu'elle pouvoit compter qu'il s'intéresseroit vivement à lui , & qu'il seroit compris parmi les accusés que la Commission devoit examiner , & dont elle faisoit expédier la grace.

On ne dira pas comment ce malheureux prisonnier fut rayé de la liste où on l'avoit d'abord placé : heureusement nous n'avons plus à parler que des services que sa bien-faitrice lui a rendus.

Elle alla le voir dans Cabanon , dès qu'elle apprit qu'il y étoit ; elle y retourna tout aussi souvent qu'elle le put , sans se rendre suspecte , & sans se rebuter ni de l'éloignement , ni de la fatigue que le moindre mouvement lui causoit , vû qu'elle étoit grosse , & que sa grossesse étoit fort avancée .

Il étoit presque nud , & manquoit de tout : elle lui acheta des bas , des chemises ; elle lui apporta une robe-de-chambre qui devoit le couvrir chaudement , & qu'elle lui avoit faite elle-même. Elle y joignoit tout l'argent qu'elle pouvoit dérober à son plus étroit nécessaire ; & quand il ne lui restoit plus rien , elle alloit encore le voir , & lui apportoit du moins des espérances & des consolations.

Voilà la plus petite partie des choses que Madame le Gros a faites pour son prisonnier. On l'a appris beaucoup plus de lui que d'elle : car sa modestie s'obstinoit à tout cacher , hors les démarches qu'il falloit bien qu'elle avouât , parce qu'elles avoient tout Paris pour témoin. Heureusement qu'on trouvera quelques détails qui manquent , dans une lettre qu'une des plus respectables protectrices de Mme. le Gros a écrite à l'auteur de ces Mémoires , & qu'il va transcrire ici comme le meilleur moyen qu'il ait pour achever de la faire connoître.

» J'ai appris, Monsieur , que vous avez  
 » demandé à Madame le Gros un mémoire  
 » détaillé de tout ce qu'elle a fait depuis  
 » trois ans , pour obtenir la liberté du sieur  
 » Mafers. D'après les questions que je lui  
 » ai faites sur ce que contient le récit qu'elle  
 » vous a envoyé , je vois que sa discrétion  
 » & sa modestie ne lui ont pas permis de  
 » donner à cette bonne œuvre toute sa va-  
 » leur , & qu'elle s'est bornée à vous parler  
 » des démarches qu'elle a faites. Témoin  
 » depuis plus d'un an de l'activité , du cou-  
 » rage , de la générosité , de la constance ,  
 » je pourrois même bien dire de l'acharne-  
 » ment qu'elle y a mis , & sans lequel elle  
 » n'auroit jamais . . . . . jamais réussi , j'ai  
 » le plus grand plaisir à saisir cette occasion  
 » de vous en parler .

» Une belle action qui s'accomplit au  
 » moment qu'on la projette , est déjà une  
 » chose assez rare ; mais une belle action  
 » qu'il faut soutenir pendant trois ans ,  
 » avec une sensibilité & un courage inal-

» térambles , aux dépens de son temps , de  
 » ses propres affaires , de sa santé & de sa  
 » fortune , quand on n'en a pas , c'est ce  
 » que je n'avois jamais vu jusqu'à ce que  
 » j'aie connu Madame le Gros. Beaucoup  
 » d'autres auroient pu former la même en-  
 » treprise , en apprenant les malheurs du  
 » sieur Maser ; mais pour réussir , il falloit  
 » une sensibilité , & une constance plus  
 » qu'ordinaire : il falloit celle qui anime  
 » & qui soutient Madame le Gros .

» Ni les détails , ni les refus , ni ses  
 » espérances cent fois trompées , ni le re-  
 » froidissement de ceux que tant de diffi-  
 » cultés lassoient , ni les inconveniens per-  
 » sonnels auxquels l'exposoit le genre de  
 » bienfaisance qu'elle exerçoit ; rien enfin  
 » ne l'a rebutée. Les représentations même  
 » de ceux qui , touchés de tant de géné-  
 » rosité , prenoient le plus tendre intérêt  
 » à son bonheur , n'ont jamais modéré son  
 » zèle. Il croissoit en progression des difficul-  
 » tés , & je ne lui ai jamais vu plus d'ardeur

» pour réussir, que quand elle sembloit ne  
 » devoir plus rien espérer. Sans autre secours  
 » que son courage, & dans un état de santé,  
 » qu'une grossesse rendoit encore plus dé-  
 » plorable, je la voyois sans cesse l'année  
 » dernière s'épuiser en courses pénibles,  
 » pour obtenir non des secours pécuniaires,  
 » car elle les fournissoit elle-même à son  
 » prisonnier; mais des protecteurs qui pu-  
 » sent le servir. Elle communiquoit sa sen-  
 » sibilité à ceux à qui elle parloit; en ga-  
 » gnoit tous les jours de nouveaux; n'en  
 » négligeoit aucun, & ne songeoit à se  
 » reposer que quand il n'y avoit plus rien.

» C'est ainsi que sans fortune, sans  
 » crédit, sans moyens personnels d'aucun  
 » genre, elle est parvenue à obtenir ce  
 » qu'elle avoit si long-tems, si ardemment  
 » désiré.

» Et quel étoit le but de tant des soins?...  
 » C'étoit de recueillir chez elle celui qui  
 » en étoit l'objet : de partager avec lui le

» fruit de ses travaux , & ceux de son mari.  
 » Je lui ai quelquefois dit que sa situation  
 » ne sembloit pas lui permettre de se livrer  
 » à tant de générosité. J'ai perdu mon fils ,  
 » me répondit-elle ; j'ai promis à mon pri-  
 » sonnier qu'il occuperoit sa place : s'il est  
 » jamais libre , je lui tiendrai parole. Elle  
 » oublioit , en parlant ainsi , qu'un autre  
 » enfant né depuis ne laissoit plus cette  
 » place vacante. La femme capable de dé-  
 » vouer ainsi toute son existence au sen-  
 » timent d'humanité , & le mari qui le  
 » permet & l'approuve , sont deux êtres  
 » bien rares & bien respectables .

» Comme je n'ai jamais vu Madame le  
 » Gros qu'occupée entièrement de celui  
 » qu'elle a si bien servi , je suis à peine  
 » instruite de sa propre situation. Je fais  
 » seulement que née sans fortune , ses af-  
 » faires sont encore plus générées qu'elles  
 » ne devroient l'être ; parce que venant de  
 » perdre son père après des maladies fort  
 » longues , & par conséquent onéreuses ,

» elle a voulu faire honneur aux dépens que  
» ce malheur leur avoit fait contracter. C'est  
» en remplissant ce devoir aux dépens de  
» son nécessaire , qu'elle a encore trouvé  
» les moyens d'aider le sieur Mafers de  
» tout ce qu'elle a pu dans sa prison : qu'elle  
» n'a épargné aucun des frais qu'entraî-  
» noient tant de démarches , & qu'elle se  
» félicite aujourd'hui de l'avoir en partie à  
» sa charge , si l'on ne trouve moyen d'a-  
» jouter quelque chose aux quatre cents  
» liv. de pension qu'on lui a accordé.

J'ai l'honneur d'être , &c.

